PARC NATUREL RÉGIONAL

BAIE DE SOMME PICARDIE MARITIME

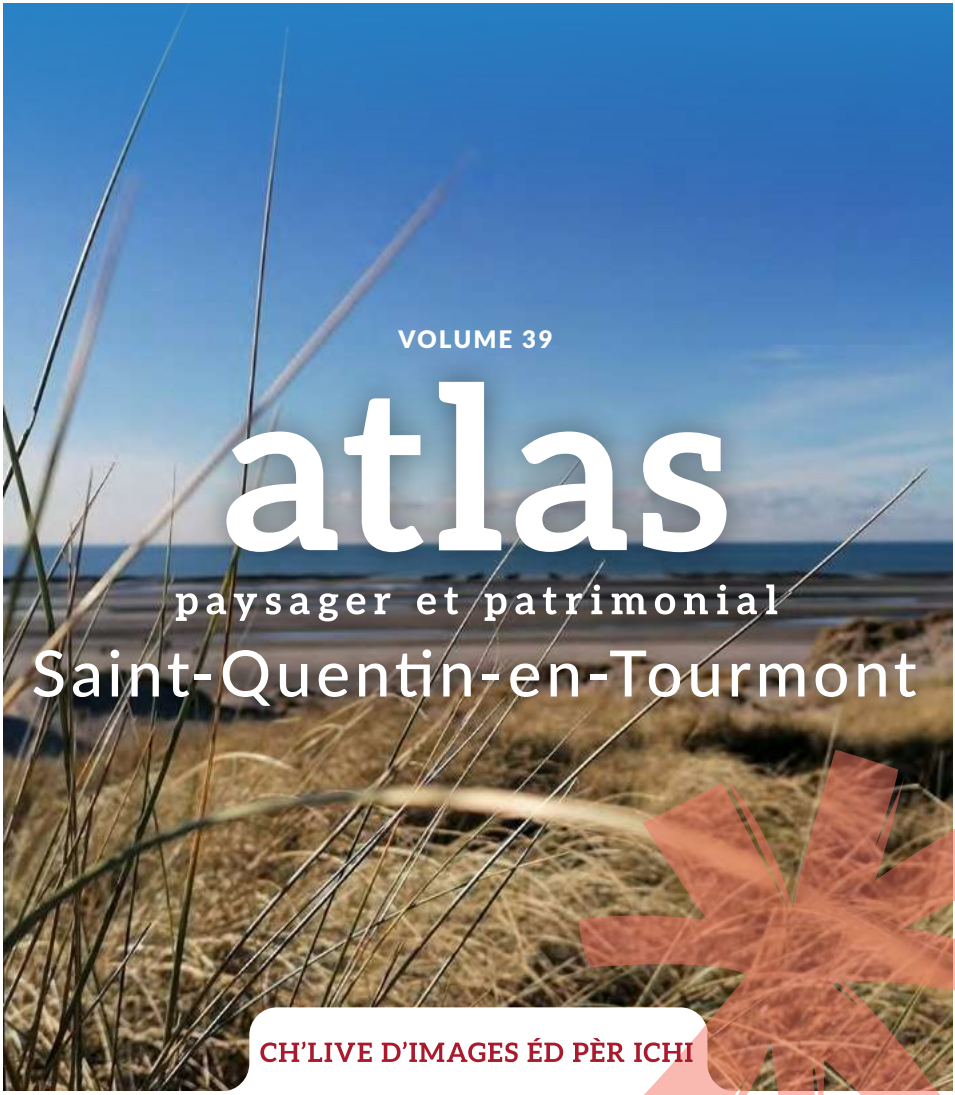

VOLUME 39

atlas

paysager et patrimonial

Saint-Quentin-en-Tourmont

CH'LIVE D'IMAGES ÉD PÈR ICHI

Un atlas c'est quoi ?

Le paysage est « **une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations** » (Définition de la Convention Européenne du Paysage tenue à Florence). Autrement dit les paysages expriment la relation de la population aux territoires, qu'il s'agisse de territoires patrimoniaux, ordinaires, urbains, ruraux…

Constitué de la **rencontre entre l'Homme et les éléments naturels**, le paysage est aussi associé à **un ensemble de pratiques et d'usages, de valeurs et de représentations sociales**. Dans le cadre de l'aménagement du territoire ou de la conservation du patrimoine, il est nécessaire de connaître ces pratiques et usages, d'en comprendre les structures et d'en saisir les évolutions et valeurs associées. C'est pourquoi des outils de connaissances sont définis, dont l'Atlas. Centré autour de trois grandes actions : **identification, caractérisation, qualification des paysages**, l'atlas participe à la sensibilisation des publics et des acteurs de l'aménagement.

Les outils du paysagiste en herbe

« LE PAYSAGE N'EST PAS LA SOMME DES ÉLÉMENTS QUI LE COMPOSENT »

ALAIN ROGER - PHILOSOPHE

Le philosophe Alain Roger rappelle à celles et ceux qui souhaitent lire, étudier, décrypter le paysage, qu'un découpage de ce dernier en unités distinctes (forêt, plateau agricole...), comme choisi dans ce document, a seulement pour but d'expliciter ce paysage, mais en aucun cas ces unités fonctionnent individuellement et indépendamment les unes des autres.

Autrement dit, les unités paysagères s'apparentent à des micro-paysages s'emboîtant dans un paysage plus large, à l'image des poupées gigognes. Elles ne sont donc pas indépendantes l'une de l'autre.

La fabrication du regard

Cette relation entre la population et le territoire est liée au regard. Un regard construit et subjectif.
"Le propre de la nature est de produire de la culture.
Le regard porté sur le paysage est le fruit d'une histoire, d'une éducation, d'un imaginaire. Un regard n'est jamais tout à fait neutre, ni innocent. Un paysage, par exemple, n'est pas exactement le même s'il est vu par un militaire, un commerçant ou un agriculteur. L'un privilégiera les qualités stratégiques d'un site, ses promontoires et ses obstacles, l'autre s'intéressera à ses moyens d'échange, le troisième à la nature de ses sols." Atlas des paysages de la Somme-©DREAL

Le lexique

Sources Atlas Paysager de la Somme et CNTRL

Unité paysagère : *L'unité ou entité paysagère désigne une portion d'espace constituant un ensemble relativement homogène sur le plan de la topographie, de l'utilisation de l'espace et de la couverture végétale ou de l'occupation humaine.*

Polder (en Picardie : bas-champs) : *Langue de terre qui joint une presqu'île au continent, ou qui sépare deux mers. Le terme polder provient du néerlandais, signifiant "terre endiguée".*

Plateau : *Région peu accidentée, d'une certaine altitude, souvent entaillée de profondes vallées.*

Vallée : *Dépression allongée, plus ou moins évasée, formée par un cours d'eau ou un glacier.*

Mollière : *Partie d'un estuaire vaseux. Elle est formée de couches alternées de sables et de vases et recouvertes d'une végétation halophile.*

Renclôtures : *région. (Picardie) Endiguements par lesquels on annexe à la terre des portions de marais marins littoraux``*

Mentions légales
Editeur : Baie de Somme 3 Vallées, Immeuble GAROPÔLE, place de la gare, 80100 Abbeville | Imprimeur : Leclerc | Directrice de la publication : P.Poupart
Textes : V.Fontaine, Atelier de l'Ours |
Relecture : A.Lecuyer, F.Brasseur, | Conception graphique : MA Weyl
Cartes & illustrations : V.Fontaine, M-A. Weyl | Remerciement : M Cocquet |
Ne peut être vendu | Dépôt légal 2022 | Parution Juillet 2022 |
Tiré à 315 exemplaires sur papier PEFC Offset Blanc 100g/m².
Reproduction soumise à autorisation de Baie de Somme 3 vallées

Sommaire

Un atlas c'est quoi ? 2

Les paysages 4
La Maye et sa vallée 4
Un paysage communal diversifié 14
A la découverte du massif dunaire 28
Évolution du paysage 34

Les Patrimoines 38
Histoire de Saint-Quentin-en-Tourmont 40
Vie contemporaine 40
Patrimoine religieux 42
Petit patrimoine 43
Patrimoine bâti 44
Les patrimoines mémoriel & immatériel 46
Patrimoine naturel 48
Couleurs et matériaux 52

Recommandation paysagère 54
L'entrée sud-est de la commune 56

Pour aller + loin 64
Quelques plantes conseillées 65

Saint-Quentin-en-Tourmont

50° 17' 08'' Nord
1° 35' 25'' Est
Code postal : 80120

Située dans la région Hauts-de-France, Saint-Quentin-en-Tourmont est une commune du département de la Somme. Elle fait partie du Parc naturel régional baie de Somme Picardie maritime.

Cette commune compte 281 habitant(e)s (INSEE 2019) ce qui la classe au titre de village rural. Cette commune est hors d'influence des pôles urbains majeurs.

Saint-Quentin-en-Tourmont est au sein du littoral situé au nord de la baie de Somme et au sud de la baie d'Authie.

Elle appartient à l'ancien comté du Ponthieu et se situe plus précisément au sein du Marquenterre. Elle se localise à 36 km au nord-ouest d'Abbeville et à 21 km au sud de Berck (62).

Cette commune n'a que trois communes voisines, au nord Quend, à l'est Rue et au sud Le Crotoy. Elle est bordée à l'ouest par la Manche.

La commune est accessible par l'est grâce à la route D204. Au nord c'est la rue de Monchaux qui la relie à Quend.

La commune n'est desservie par aucun transports ferroviaires, en revanche une piste cyclable nommée l'eurovélo 4, permet de la relier aux communes du littoral du nord de l'Europe.

Le service de bus trans'80 dessert la commune par le biais des lignes 9 et 11.

Les Paysages

Ou comment s'est construit ce territoire

#1 - Vue panoramique sur les bas-champs et bocage du Marquenterre ©BS3V

La Maye et sa vallée

Saint-Quentin-en-Tourmont se situe en aval de la vallée de la Maye. Cette vallée est située au nord-ouest de l'ancienne région Picardie. Elle est parallèle à la vallée de l'Authie (frontière physique entre le département de la Somme et du Pas-de-Calais) ; mais elle est aussi parallèle à la vallée du fleuve Somme (artère centrale du département éponyme). La Maye est longue de 37,7 kilomètres. Elle est parfois considérée à tort, comme un affluent de la Somme, car elle se jette en baie de Somme. Elle est en réalité un fleuve* qui ne croise la Somme qu'une fois en baie. L'entièreté de cette vallée étant comprise au sein du périmètre du Parc naturel régional baie de Somme Picardie maritime, l'équipe du Parc y porte une attention particulière.
Les multiples facettes de cette vallée représentent une part importante des paysages visibles au sein de l'arrière-pays du littoral picard.
De sa source à son embouchure, la Maye traverse et alimente de nombreux paysages *(voir p6 & 7)*. Ces derniers sont très différents, mais ils partagent un seul et même fil d'Ariane : la Maye.

Les paysages emblématiques de la vallée de la Maye

Cette vallée traverse ou longe plusieurs paysages emblématiques de Picardie maritime. De l'amont à l'aval :

-**"Crécy et ses marges"**, paysage composé d'un massif forestier de 4 000 ha qui est le plus grand du département.
-les **"Bas-champs, bocage et marais du Marquenterre** et le "**Massif dunaire et renclôtures du Marquenterre"**. Le Marquenterre désigne communément les terres maritimes du comté du Ponthieu, situées entre la baie d'Authie et la baie de Somme.

- la **"Baie de Somme, le cordon littoral et les renclôtures des bas-champs.** La baie désigne la partie concave qu'offre la côte à la mer. Cette baie est reconnue à l'échelle nationale mais aussi internationale. Elle est un joyau pour la faune et la flore qu'elle abrite, mais aussi un haut lieu de tourisme. De nombreux touristes viennent chaque année découvrir et redécouvrir cette baie. Les plus friands de ce territoire sont, en dehors des français, les belges, les néerlandais et les britanniques.

**Fleuve : Le fleuve est un cours d'eau qui se jette dans une mer. Dictionnaire Larousse*

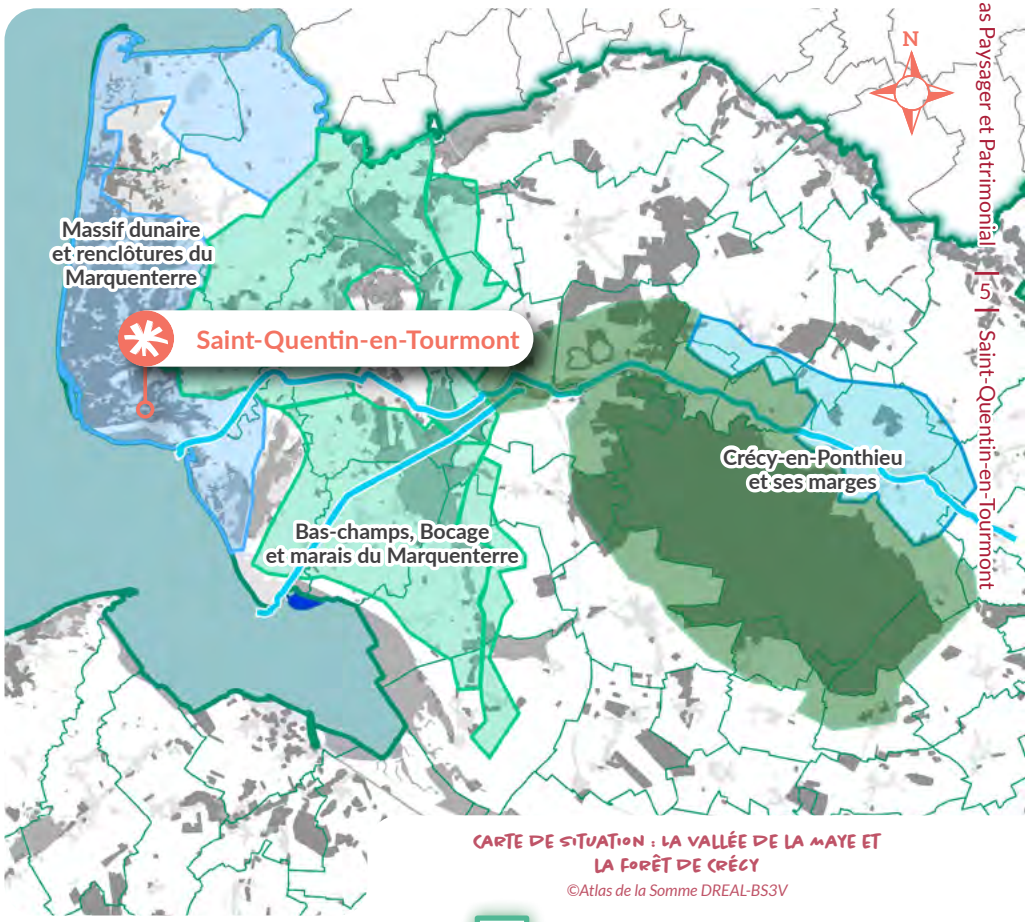

CARTE DE SITUATION : LA VALLÉE DE LA MAYE ET LA FORÊT DE CRÉCY
©Atlas de la Somme DREAL-BS3V

Périmètre du Parc naturel régional

Les facettes paysagères

La vallée de la Maye, au-delà des aspects géologiques, hydrologiques et historiques, traverse différents paysages. Ces paysages sont issus de l'interaction de l'Homme face aux caractéristiques géologiques et hydrologiques du territoire où il s'implante.

1. **Plateau agricole riche :** ces terres placées sur une couche limoneuse sont le lieu de cultures céréalière mais aussi fourragère. Défrichées tôt dans l'histoire agricole française, ces grandes étendues agricoles sont ponctuées de villages-courtils*.

2. **Les prairies de la vallée resserrée de la Maye** : situées en parallèle du cours d'eau. Véritable cœur de biodiversité, elles se glissent entre le coteau habité et le lit mineur de la Maye.

3. **Les marais de la Maye :** Territoire exceptionnel de par ses richesses faunistique et floristique, ces marais forment une large zone humide d'où se profilent prairies, bosquets, mares et plans d'eaux.

4. **Les Bas-champs :** sont des basses terres anciennement submergées par la mer. Poldérisés dès le XIIème siècle, ils prennent leurs formes actuelles au XVIIIème siècle. Ces terres sont exploitées par le pâturage et par les cultures.

5. **La façade dunaire :** le massif dunaire du Marquenterre est constitué de pinèdes, de dunes blanches, de dunes grises et de pannes. Ce paysage offre un rempart entre la mer et les bas-champs.

6. **L'embouchure de la Maye :** Le Crotoy est une commune située sur un éperon rocheux donnant sur l'estran**. Ces parties submergées à chaque marée constituent un paysage grand et ouvert qui évolue à chaque heure.

**Villages-courtils : Villages typiques des plateaux de Picardie maritime, caractérisés par une auréole bocagère autour du bourg.*

***Estran : Partie du littoral périodiquement recouverte par la marée - Dictionnaire Le Robert*

mucher : cacher en langue picarde DULPHY.J*
*** voir lexique page 2*

Géologie, hydrologie, topographie

La Maye peut être envisagée comme un lien physique et culturel entre des territoires majeurs du Ponthieu-Marquenterre. Ceci se perçoit dès l'étude du sol et du sous-sol des territoires qu'elle traverse, amende et façonne.
Nous pouvons caractériser par les données géologiques, hydrologiques et topographiques, trois grands territoires le long de la vallée de la Maye. De l'amont à l'aval :

Le plateau central du Ponthieu est le lieu où la Maye prend sa source (A). Il est connu pour ses grandes parcelles agricoles et ses villages « muchés »* au sein d'une auréole bocagère (ensemble nommé villages-courtils). Le socle géologique de ce plateau s'est formé lors du crétacé supérieur. Il est par conséquent calcaire. Au-dessus de celui-ci, se trouve une couche de limons issue des périodes glaciaires. Le limon est favorable aux plantations céréalières et c'est cette couche qui fait la richesse agricole de ces terres. Ce plateau est caractérisé par une altimétrie faible, formant une étendue quasiment plane, d'où s'infiltre l'eau en direction des nappes phréatiques.

Les communes à **mi-parcours** du cours d'eau, où **la vallée se resserre autour du lit mineur de la Maye** sont fortement marquées par le passage de cette dernière (B). Ces communes profitant de la présence du cours d'eau se sont étagées en parallèle de ce dernier. Le cours d'eau ayant creusé le plateau calcaire du Ponthieu, nous retrouvons des caractéristiques communes entre le plateau et les hauteurs de cette vallée. Le fond de vallée, lui, est surmonté de dépôts alluvionnaires provenant de la Maye. Entre ces hauteurs et le fond de vallée, se trouve le coteau où s'est implanté l'habitat.

Les communes des bas-champs et le massif dunaire du Marquenterre sont les **dernières étapes de la Maye** (C). A l'origine ces terres étaient une continuité du plateau calcaire. Suite à un glissement de terrain vraisemblablement lié à l'ouverture de la Manche (il y a environ 225 000 à 450 000 ans), un abaissement de ces terres les a plongées partiellement sous la mer. Ces terres formaient alors une étendue balayée par les allers-retours des marées.

Depuis le XIIème siècle les Hommes ont tenté de dompter ces terres maritimes. Ils les ont endiguées (renclôtures**), asséchées et ainsi conquises sur la mer. Positionnées sur une plaine d'altitude très basse (0 à 15m) elles sont composées de sédiments sablo-argileux où s'intercalent des zones tourbeuses, dunes et éperons de sables et galets (butte du Crotoy). Au sein de ce territoire nous pouvons voir serpenter de nombreux affluents et canaux qui viennent drainer ces terres humides. Ces canaux et affluents sont en partie reliés à la Maye.

CARTE GÉOLOGIQUE DE LA VALLÉE DE LA MAYE
Sources : BD topo IGN , DREAL hdf, BS3V

Limons Terre arable | Craie blanche | Limons de pente | Alluvions

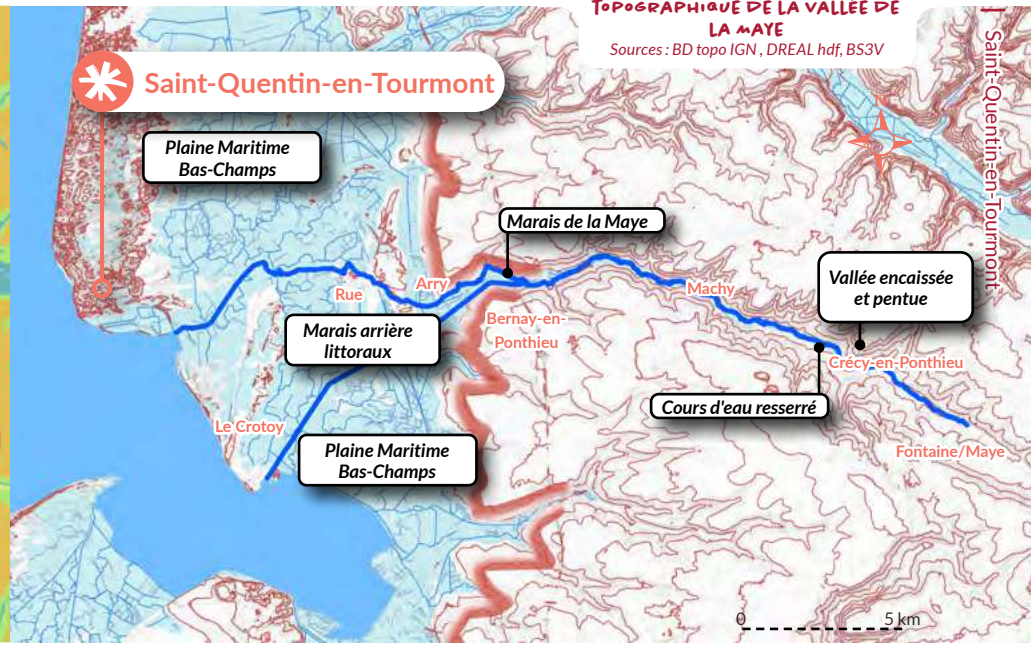

CARTE HYDROLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE DE LA VALLÉE DE LA MAYE
Sources : BD topo IGN , DREAL hdf, BS3V

Ligne topographique (5m et 10m) | Cours d'eau | Limite du plateau calcaire du Ponthieu | Zone à dominante humide | En eau

Son histoire

L'histoire de la vallée est partagée entre les territoires qu'elle relie. Marquée par l'exploitation des terres du Ponthieu par les ecclésiastiques, par la vente des grumes* du massif de Crécy ou encore par les conflits de la guerre de Cent ans, la Maye comporte plusieurs facettes historiques.

La Maye passe au cœur du Ponthieu. Son histoire est donc imbriquée à ce dernier. Ce plateau du Ponthieu présente des traces d'occupation humaine avérées depuis la pré-histoire. Son origine étymologique est issue du latin "Pagus Pontibus" littéralement le pays du pont. En effet, ce territoire abritait plusieurs ponts afin que les voies romaines, dont la voie d'Agrippa reliant Boulogne à Amiens, puissent franchir les nombreux cours d'eau : la Maye, la Somme, l'Authie...
Ces voies romaines ont permis d'appuyer le développement économique et agricole de ce plateau. Défrichées à des fins agricoles depuis l'époque pré-romaine, ces terres de culture sont devenues une ressource primordiale du Ponthieu. Ce passé agraire est encore très présent de nos jours.
Par la suite, le Ponthieu médiéval fut marqué par la construction de nombreuses abbayes (dont celles de Saint-Riquier, Valloires ou encore Forest-Montiers). Ces religieux vont ainsi continuer le défrichement initié par les Gallo-romains. Forgeant, à leur tour, le paysage agricole, mais aussi urbain des communes.

Le Ponthieu est resté longtemps terre de frontière : berceau d'une dynastie française disputée entre le royaume de France (les Valois), d'Angleterre (les Plantagenêt) et d'Espagne (les Habsbourg), l'Authie deviendra frontière nationale jusqu'au traité des Pyrénées en 1659. Le Ponthieu et son artère fluviale, la Maye, sont au cœur de ces affrontements. Au début de la guerre de Cent ans (1337-1453), **la bataille de Crécy** oppose l'armée anglaise à l'armée française. Le contexte historique de cette bataille et plus largement de cette guerre est familial. Philippe IV le Bel, roi de France, meurt, sans héritier masculin. Isabelle, fille de ce dernier, est écartée du pouvoir au profit du neveu du roi : Philippe de Valois. Cependant Isabelle se marie au roi d'Angleterre et enfante le futur Edward III de Plantagenêt, qui, une fois en âge, revendique son droit à accéder au trône de France. Neveu et petit-fils s'affrontent donc pour accéder à l'héritage de Philippe le Bel.
La bataille de Crécy est une défaite pour la France malgré une armée plus nombreuse. Plus nombreuse certes, mais plus désorganisée, moins bien préparée au combat et ayant choisi des arbalètes puissantes mais peu rapides à recharger. Face aux arcs anglais et aux soldats ayant une meilleure connaissance des terrains du Ponthieu (le Ponthieu n'étant revenu aux mains des français que depuis 9 ans), le combat devient inégal et l'armée française bat rapidement en retraite.

"Ouvrez ! c'est l'infortuné roi de France"

Philippe VI de VALOIS (1294-1350), aux gardes du château de la Broye, le soir de la défaite de Crécy, 26 août 1346

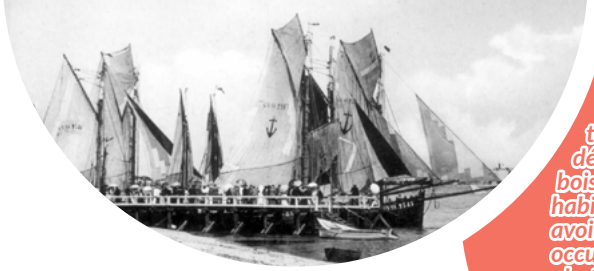

*...les moines bénédictins travaillèrent hardiment à défricher la majeure partie boisée. La presque totalité des habitants de la Bucaille** paraît avoir vécu pendant longtemps occupée à couper du bois et à abattre des arbres...*

Extrait de la Notice Géographique et historique rédigée, Archives Départementales de la Somme.

Le massif forestier de Crécy a une influence sur les communes de la vallée de la Maye. En effet, la Maye passe par Bernay-en-Ponthieu d'où s'étend un tracé historique en direction de ces 4 000 ha de forêt. Monsieur Cacheleux, instituteur en 1899 de la commune de Bernay-en-Ponthieu, décrit dans sa notice géographique une activité économique historique centrée autour de l'exploitation du massif. Les grumes* extraites de la forêt étaient ensuite transportées sur la Maye en direction du Crotoy, en passant par Arry. Depuis le port du Crotoy, ces grumes étaient redirigées vers Amiens par la Somme, ou vers les côtes normandes. Ceci démontre aussi la relation historique tissée entre les communes de la vallée.

Le Marquenterre, entre terre et mer. Avant la conquête des terres submergées par la mer, le Marquenterre constituait un ensemble de marécages littoraux. Ces terres maritimes s'arrêtaient en bordure du plateau calcaire au niveau de Arry, Vercourt, Villers-sur-Authie. Aussi, Rue était une ville portuaire au même titre que Le Crotoy. Ces villes, édifiées sur des éperons rocheux, pointaient alors leurs clochers au-dessus des terres maritimes. La trace de cette histoire portuaire est encore visible par la présence de ports au sein de ces communes, ou encore par la richesse des édifices religieux et laïques, liés au commerce maritime.

**Grume : Bois coupé qui a encore son écorce. CNTRL*
***Buquer : est un terme Picard signifiant frapper sur, abattre.*

CARTE DES TRACÉS GALLO-ROMAINS
©Asso Puerorum Villa

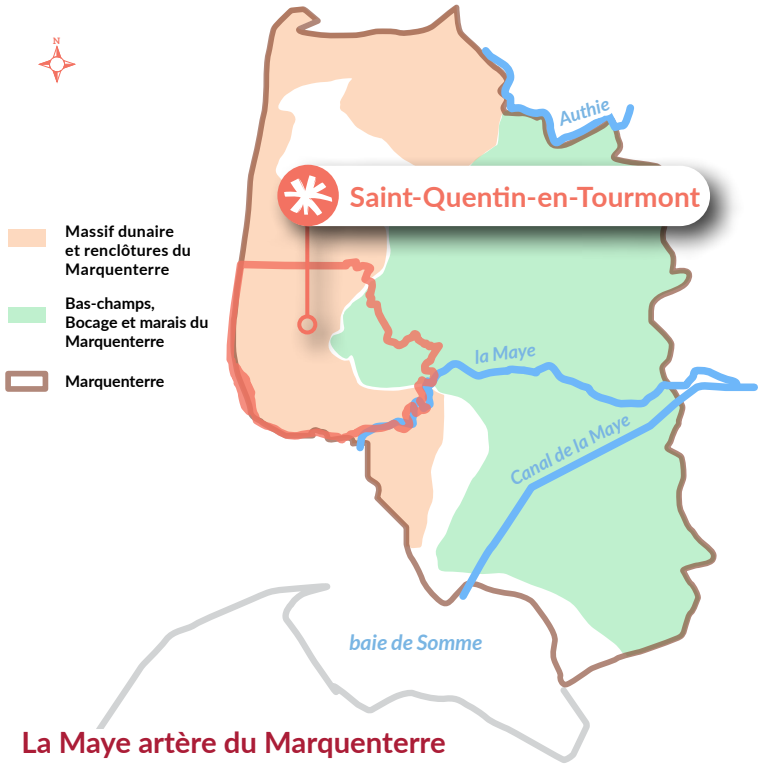

La Maye artère du Marquenterre

La Maye finit sa course au sein du Marquenterre. Le Marquenterre est une vaste étendue gagnée sur la mer. En dehors de quelques éperons rocheux comme le Crotoy, ces terres étaient submergées deux fois par jour par la mer lors des marées.
Le Marquenterre au delà de son emprise géographique, fut aussi pendant plus de 600 ans, une commune à part entière qui de nos jours s'étend essentiellement sur les communes de Saint-Quentin-en-Tourmont, Fort-Mahon-Plage et Quend son fief historique, ainsi qu'aux abords des communes alentours (Rue, Le Crotoy, Noyelles-sur-Mer, Favières, Ponthoile, Forest-Montiers, Arry, Vercourt).
Le terme Marquenterre a plusieurs origines possibles : la nature marécageuse du sol donnant le nom "Mareskigne terre" en 1199 ; ou la présence des sédiments maritimes appelés "Marc" soit "Marc en terre".

Peu importe les dissensions sur l'étymologie, ces terres sont marquées par les passages répétés de la mer.
De nos jours, ces terres sont hors des influences majeures de la mer, du fait de la présence de dunes de sable qui servent de barrière de protection et à la présence de digues érigées par la main de l'Homme.
Ces **dunes** sont issues d'un **ensablement** qui a débuté 500 ans avant notre ère, formant ce grand **massif dunaire** de plus de 4500 ha.
Afin d'utiliser les terres humides à l'arrière de ces dunes, l'Homme a drainé l'excédent d'eau de ces dernières, provenant des résurgences du sol et/ou du ciel. De nombreux canaux ont été creusés afin d'assécher ces terres humides, appelées localement **mollières***, créant ce qu'on appelle des **polders*** ou plus communément en Picardie des **bas-champs***.

**Voir lexique en page 2*

Ce phénomène de **poldérisation** a pris naissance dès la seconde partie du Moyen Age, pour s'intensifier aux XVIème et XVIIème siècles. En France, même si l'on trouve des traces de "**renclotûres**"* dès 1193 au Marquenterre, c'est sous le règne de Louis XIII, que la poldérisation s'est intensifiée. On trouve par exemple le Marais-Vernier à proximité de l'embouchure de la Seine.
Au sein du littoral picard, ce phénomène s'est intensifié au XVIIIème siècle et a continué jusque dans les années 1960, une dernière digue de sable ayant été édifiée par la famille Jeanson, afin de protéger le Marquenterre de la mer.

Saint-Quentin-en-Tourmont en aval de la Maye

Saint-Quentin-en-Tourmont est une commune située au nord de la Maye.
Le cours d'eau longe la partie sud de la commune, et forme sa limite administrative avec le Crotoy. Saint-Quentin-en-Tourmont fait partie du bassin versant de la Maye, mais elle est aussi son lieu d'embouchure avec la Manche.

Son lieu d'embouchure se situe au niveau du parking de la Maye, où de nombreux visiteurs s'amassent pour découvrir les qualités faunistiques et floristiques du littoral.

La commune est marquée par deux paysages emblématiques de Picardie maritime :
-Les bas-champs
-Le massif dunaire

Ces deux paysages emblématiques attachés à l'image du Marquenterre, composent l'entièreté de la surface communale. Ces deux zonages sont à prendre avec précaution. Dans la réalité du terrain ces deux paysages se chevauchent, s'entremêlent par endroit. Quoi qu'il en soit, ces paysages constituent un réel enjeu pour les acteurs du territoire. Classé au titre de Grand site de France ainsi que Parc naturel régional, ce territoire porte une réserve naturelle nationale ainsi que le parc du Marquenterre.

#2 - Vue sur la Maye entre le Crotoy et Saint-Quentin-en Tourmont ©BS3V

Un paysage communal diversifié

Bloc diagramme de Saint-Quentin-en-Tourmont

Sources : BD topo IGN , DREAL hdf, BS3V

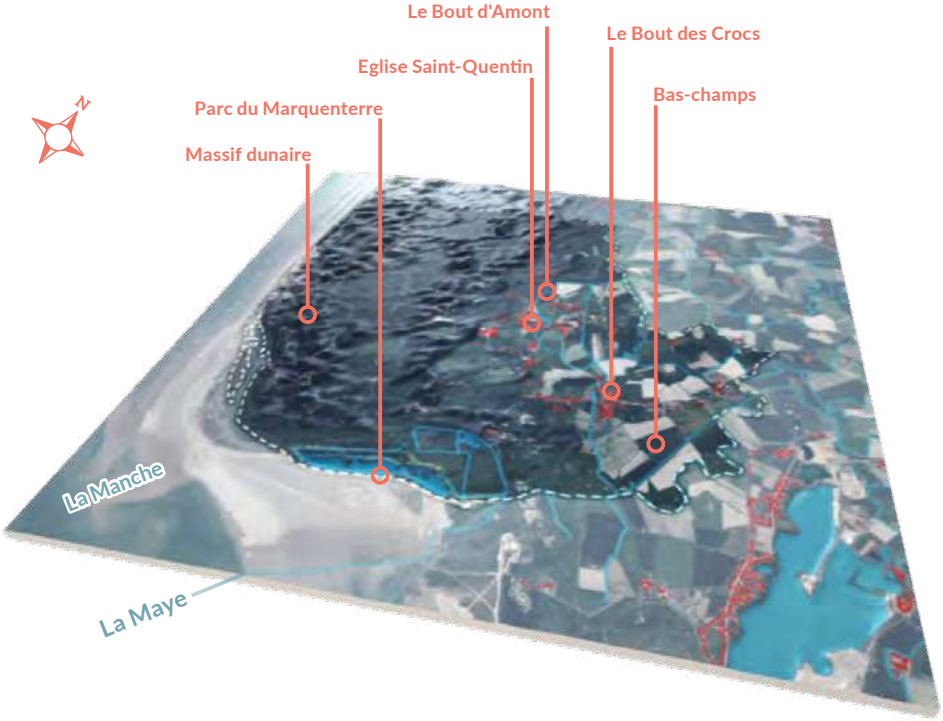

Carte géologique

© BS3V-Géoportail

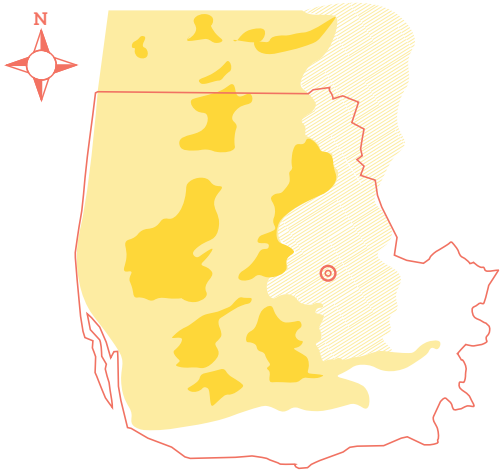

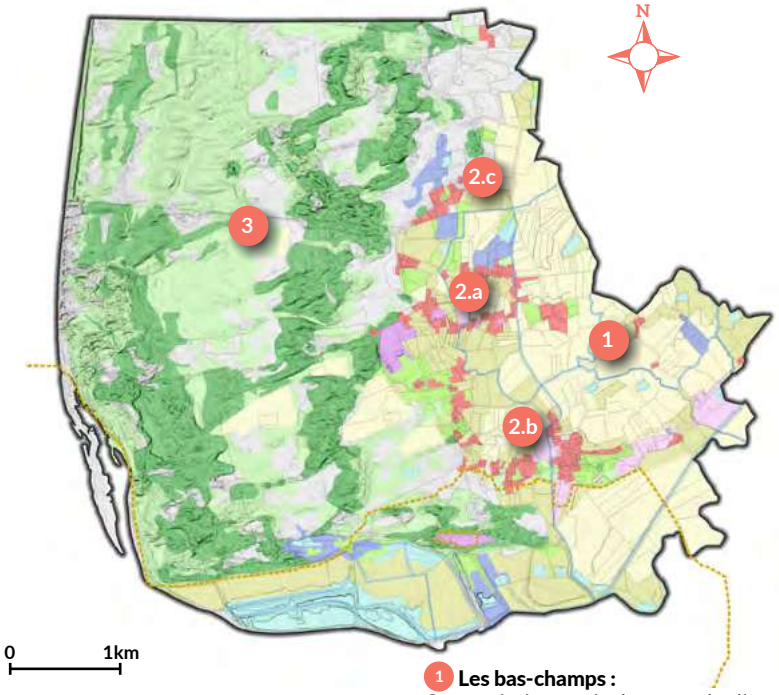

Légende :

- Parcelle
- Cours d'eau

Occupation du sol

- Tissu urbain
- Zone industrielle et commerciale
- Décharge
- Cimetière
- Equipement sportif et de loisirs (camping)
- Terre arable
- Prairie
- Forêt de feuillus
- Forêt de conifères
- Landes et broussailles
- Forêt et végétation arbustive en mutation
- Plage et dunes de sable
- Marais
- Plan d'eau

1 **Les bas-champs :** Ces territoires agricoles, sont des lieux de productions céréalière et d'élevage. Constitués par la main de l'Homme, ils sont le résultat d'un long travail d'adaptation du territoire aux attentes de l'Homme.

2.a **Le village-le bourg principal :** Lieu d'habitat principal, le bourg accueille l'église et la mairie.

2.b **Le Bout des Crocs :** Entrée principale de la commune, le Bout des Crocs est un hameau important de la commune. Il abrite une part importante des activités entre autres touristiques.

2.c **Le Bout d'Amont :** Le Bout d'Amont est la partie nord de la commune, ce petit hameau est le lieu de départ du sentier d'accès à la mer.

3 **Le massif dunaire :** Véritable joyau du territoire, ce massif représente la plus importante partie de la commune. Protégé, préservé, ce sanctuaire cache de nombreuses surprises.

#3 - Mares et huttes de chasse des bas-champs ©BS3V

Les bas-champs

Les bas-champs 1 constituent une plus faible part de la surface communale que les dunes. Cependant c'est en leur sein que se concentrent l'habitat mais aussi les activités humaines.

La formation des bas-champs* du Marquenterre

La constitution des bas-champs est le résultat de l'assèchement des terres. En effet, ces terres étaient maritimes, c'est à dire balayées par les marées.
Aussi des travaux de drainage ont été mis en place tout au long de l'Histoire.
Dans un premier temps, des digues ont formées par les romains. Une première mise hors d'eau des terres est réalisée durant le Moyen Age avec la construction de plusieurs digues (la première trace avérée de ces travaux est datée de 1258).
Cette première étape a formé des îlots au niveau des foraines (résurgence de sable et de gravier).
A partir du XIIème et XIVème siècles les habitants du Marquenterre ont opéré un drainage de ces terres par la création de canaux. Ainsi les renclôtures* se sont dessinées sur le territoire, entraînant la réunification des îlots entre eux.
Ce drainage avait pour but de rendre les terres exploitables, les transformant en terres arables, ou bien en pâtures.
Cette opération s'intitule la poldérisation, formant des polders*, appelés localement bas-champs.

Les terres récemment formées sont devenues les plus riches du comté.
Cependant les multiples conflits armés, ont entraîné l'abandon des digues et de ces terres au XIVème et XVème siècles.
La poldérisation a ensuite repris, mais il a fallu attendre le XVIIIème siècle et la récupération des marais et mollières* par l'État, pour que la poldérisation s'intensifie et que les digues et canaux forment le paysage tel qu'on le connaît de nos jours.

Hydrologie : canaux, nocage et mollières

Ces canaux et fossés sont nombreux et mêlés entre eux. Tout ceci, constitue un réseau hydraulique dense, où les eaux sont guidées en direction de la mer par des fossés appelés aussi "*courses*".
On retrouve entre autres : la course de froise, la course du village, la course capitaine, ou encore le canal du Marquenterre et le canal Jeanson.
Des écluses gèrent ensuite l'afflux d'eau, ceci forme ce qu'on appelle le "*nocage*". A noter que les cours d'eau ont été canalisés encore récemment. Au début des années 1960, la Maye au niveau de l'entrée du Bout des Crocs (sud-est de la commune) s'est vue partiellement canalisée, formant une ligne rectiligne facilement reconnaissable.
Les terres restent partiellement humides. En effet nous retrouvons dans le Marquenterre, des mollières ou marais

* voir lexique page 2

littoraux. Ces marais sont constitués par les remontées maritimes.
En dehors des marais littoraux chargés en eaux salées, des mares sont visibles. Elles sont le terrain privilégié d'une faune et flore particulièrement riches.
De nombreuses plantes hygrophiles viennent border les mares ainsi que les canaux tel que l'emblématique roseau massette.
Ces mares sont aussi le lieu d'activité de chasse à la hutte. Ces huttes sont visibles dans la partie sud-ouest de la commune.

RÉSEAU HYDRAULIQUE DENSE AU NIVEAU DES BAS-CHAMPS
©BS3V

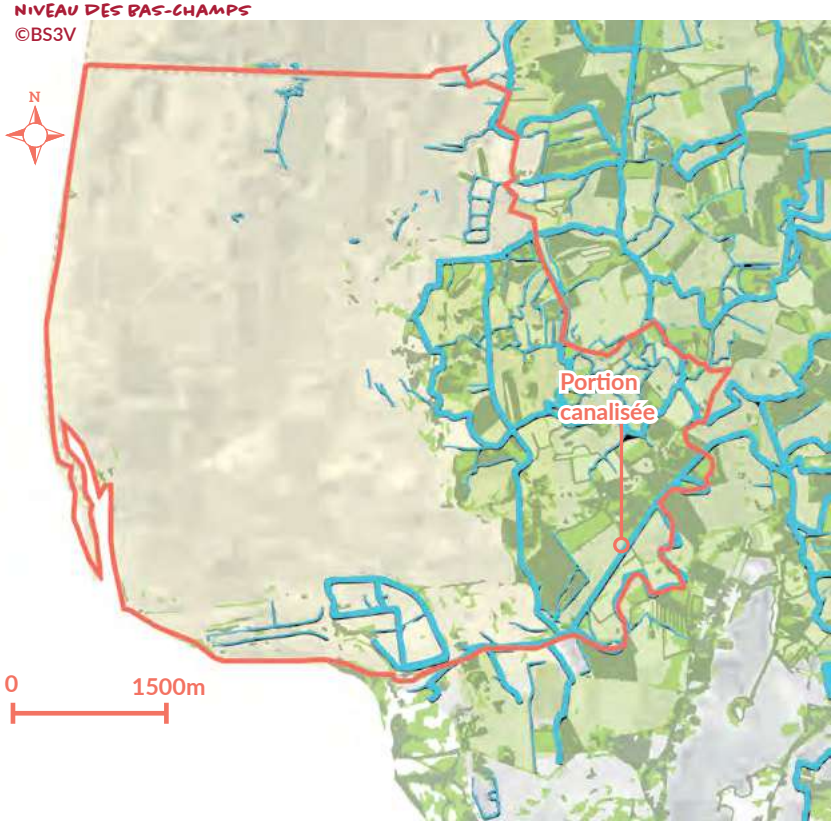

Les bas-champs sont constitués de deux entités différentes, définies par leurs usages :
-Les **champs de culture**
-Les **pâtures**

Ils englobent les **champs de cultures** mono-spécifiques, qui ont pour objectif de produire des denrées comme le blé, le lin ou le maïs, mais aussi des légumineuses comme les poids, lentilles ou haricots, ou encore des tubercules comme la pomme de terre.
Ces terres conquises sur la mer sont globalement basses et planes. Elles sont comprises entre 4 mètres et 6 mètres, ce qui s'explique par leurs formations issues de dépôts maritimes composés de limons, d'argiles, mais aussi de sables. Ces dépôts maritimes agglutinés au gré des marées, ont formé des couches planes de terre.
La présence de culture basse renforce l'aspect plat de ces terres, les cultures ne s'élevant pas au dessus des 1m50.
Du fait de l'élévation basse de la plaine, l'observateur n'a que peu de point de vue en hauteur, mais de nombreuses ouvertures visuelles depuis les bas-champs eux-mêmes, permettent de les percevoir aisément.
Les fossés dessinés par les plantes hygrophiles qui les surmontent, serpentent dans les bas-champs.
Ces lignes sinueuses qui animent le regard, font tout le charme de ces champs de cultures. Ces bas-champs sont ainsi propices à la balade et la contemplation.
Ces terres bien que partiellement humides sont de par la richesse de leurs sols presque aussi productives que leurs voisines du plateau du Ponthieu.

Arbre isolé
Au sein de ces champs de cultures, il est aisé de percevoir des arbres isolées. Ils viennent ponctuer les ouvertures visuelles. Issus pour certains d'anciennes haies, ces sujets sont souvent des points de repère dans le paysage. Ils servent aussi d'abri ou de halte pour la faune. C'est pourquoi il est important de les conserver.

#4 - Vue aérienne sur les bas-champs © *BS3V*

L'exemple du champ neuf
Situé dans la partie sud-est de la commune, ce champ porte bien son nom. Il est effectivement à l'échelle du territoire une récente création de la main de l'Homme. Jusqu'au milieu du XIXème siècle, ces terres étaient des marais arrière-littoraux. Elles ont été drainées, puis un canal en 1962-63 est venu mettre définitivement hors d'eau ce terrain. Ce sont actuellement des champs et des pâtures, avec un sol encore fortement sableux.

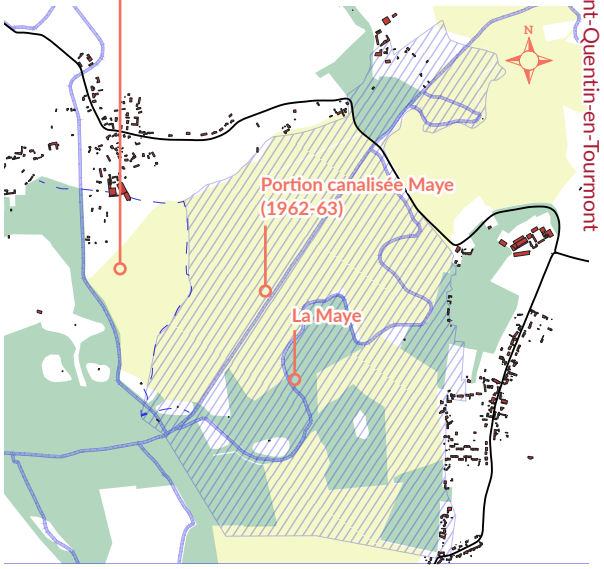

LE CHAMP-NEUF EXEMPLE D'UNE POLDÉRISATION
©BS3V

- Cours d'eau
- Route
- Bâti
- En eau en 1866 futur champ neuf
- Champ en 2010
- Prairie en 2010

0 500m

Les pâtures constituent la deuxième entité présente dans les bas-champs. Largement entremêlés avec les cultures, ces prés sont visibles un peu partout dans la portion de bas-champs de la commune. Ils sont le plus souvent situées sur les sols humides et ou à proximité des cours d'eau (cf. carte du champ-neuf p.19).
Les toponymes de la commune évoquent la présence de ces prairies et des haies qui les cerclent. En voici quelques uns :
-La grande pâture
-La pâturette (en partie sur Quend)
-La haie pennée
Ces prairies profitent à la faune et la flore qui s'y développent abondement. Utiles au captage du CO_2, ces prairies lorsqu'elles sont pérennes sont essentielles au bon équilibre du territoire. Leur caractère humide profite au développement d'une flore hygrophile. Au delà de leurs qualités environnementales, ce sont avant tout des lieux de production. Les exploitants, y parquent leurs bétails ou y produisent du fourrage.
Différentes races de bovins sont visibles, une des plus présentes est la charolaise. On croise aussi des highland cattle. Ces vaches au pelage frisé originaires des terres humides d'Ecosse sont particulièrement adaptées aux terrains maritimes du Marquenterre.

Le Marquenterre une longue histoire d'élevage
L'élevage dans les communes du Marquenterre est une pratique présente de longue date. Au début du XVIIème siècle Dufételle évoque la présence de 8 à 10 000 moutons et 2000 chevaux sur l'ensemble du Marquenterre.
Ces moutons étaient élevés pour leurs viandes et pour leurs laines, vendues par le suite à Rue et à Abbeville.
A la suite de la Révolution, l'élevage se modifia peu à peu autour de l'élevage bovin, pour répondre à la demande nourricière de Paris puis du tourisme balnéraire.

Haie vive et arbre têtard
Les haies vives encerclant les prairies sont souvent composées d'arbres têtards. Ces arbres sont caractérisés par une taille très basse formant tête principale à une hauteur de 1 m à 2 m, d'où partent les pousses de l'année. Ces rejets sont ensuite taillés afin d'alimenter les réserves de bois des exploitants. Cependant ces arbres creux ont de multiples autres bénéfices, tel qu'être l'abri privilégié d'une faune riche. De plus, ils caractérisent ces prairies humides, au point d'en devenir un élément quasi emblématique de ces prairies. Les espèces les plus courantes à ce type de taille sont les frênes, les chênes, les charmes, mais surtout la plus emblématique : le saule.

L'élevage équin
L'élevage équin est très présent au sein du territoire communal.
L'espace équestre Henson-Marquenterre de Saint-Quentin-en-Tourmont et le haras Henson situé à Rue, possèdent plus de 160 chevaux de race Henson. Ces derniers arpentent chaque jour ces deux communes voisines. Ces deux structures en font la poulinière la plus importante de cette race (35 à 40 poulains par an).
La race Henson reconnaissable à sa robe beige est parfois nommée "chevaux de la baie de Somme", tellement sa popularité est grande en baie. Cette race créée en 1970 est issue du croisement de chevaux de selle anglo-arabes et de chevaux des fjords norvégiens. Ce qui en fait une race résistante et adaptée aux balades et treks équestres.
L'importance des activités équestres en baie de Somme a entraîné en 2022, l'arrivée de l'équirando à Saint-Quentin-en-Tourmont. Près de 1000 participants se sont réunis pour pratiquer l'équitation en pleine nature.

Le bocage Picard
Ces pâtures surmontées de haies constituent un bocage. Ce bocage ne correspond pas à l'image d'Épinal des bocages normands ou encore ceux du nord de la région Hauts-de-France. Cependant ils remplissent les critères d'un bocage. C'est à dire un système agraire spécialisé autour de l'élevage ovin, bovin et équin constitué d'un paysage semi-fermé par des haies vives qui clôturent les parcelles pâturées. Ces parcelles vues du ciel, constituent une mosaïque de nuances de verts.

#5 - Fourrage ©BS3V
#6 - Troupeau de bovins ©AK-BS3V
#7 -Chevaux Henson ©AK-BS3V

L'habitat : bourg, hameaux et fermes isolées

Le village-le bourg principal 2.a Le bourg de Saint-Quentin-en-Tourmont est composé d'habitations individuelles dispersées, réparties le long des voies suivantes : Rue des écoles, Rue du calvaire, Rue du moulin, Rue de Monchaux. Le bourg de forme ovoïde cercle un ensemble de prairies où se glisse la bien nommée course du village. Au sud une seconde forme ovoïde se dessine, celle-ci suit le chemin dit "des garennes". La Garenne de Saint-Quentin-en-Tourmont est le nom originel de ce lieu. Le village ayant été déplacé plusieurs fois à l'intérieur des terres, c'est au sein de ce lieu-dit que s'est implanté le dernier village en date. Le terme village a substitué peu à peu le nom de garenne de Saint-Quentin.
Les garennes désignent les lieux d'habitat des lapins, ce qui nous indique l'importante présence de ces derniers. Des chasses aux lapins étaient encore organisées jusqu'en 1950 avant que cette espèce soit fortement décimée par la myxomatose. A l'époque médiévale, ces terres maritimes étaient en grande partie la possession de l'abbaye de Forest-Montiers pour une part et celle des religieux de Saint-Valery-sur-Somme pour l'autre part.

Dès 1190 les moines ont revendiqué ces terres pourtant habitées. Cependant les habitants ont continué à poldériser les terres et y établir leurs habitations.
La garenne, fut par la suite achetée à l'abbaye de Forest-Montiers au XIIIème siècle et cédée à Odon de Ronquerolles jusqu'à sa vente par le comte du Ponthieu en 1595.

L'église de Saint-Quentin-en-Tourmont fut déplacée à plusieurs reprises, aboutissant au lieu-dit la Garenne du fait de l'ensablement des terres. Cela nous permet de bien saisir le caractère secondaire de ce bourg.
En effet ce bourg ne s'est développé qu'à partir du XVIIIème siècle. Il s'est de plus, basé sur un ancien lieu-dit, ce qui explique sa constitution au format inhabituel, et pourquoi son hameau le Bout des Crocs semble tout aussi important que le village lui-même.
Son caractère bucolique est liée à l'implantation de ses bâtis. Ces derniers étant si dispersés, qu'il est presque impossible d'en comprendre le caractère névralgique de ce bourg.
Les habitations du bourg et plus généralement de la commune se sont implantées en bordure des axes de circulation. Les anciennes fermes, devenues pour la plupart de simples lieux d'habitat, forment avec les bâtis un carré autour de leur cour. La cour est l'accès principal à l'habitation, elle est donc située entre la route et l'habitation en fond de cour.

Plusieurs moulins existaient au sein du village afin de transformer les matières premières produites sur site. L'un était situé le long de la rue du moulin aux alentours de l'actuel numéro 6. Et un autre un peu plus au nord du premier, en direction de la course du village.

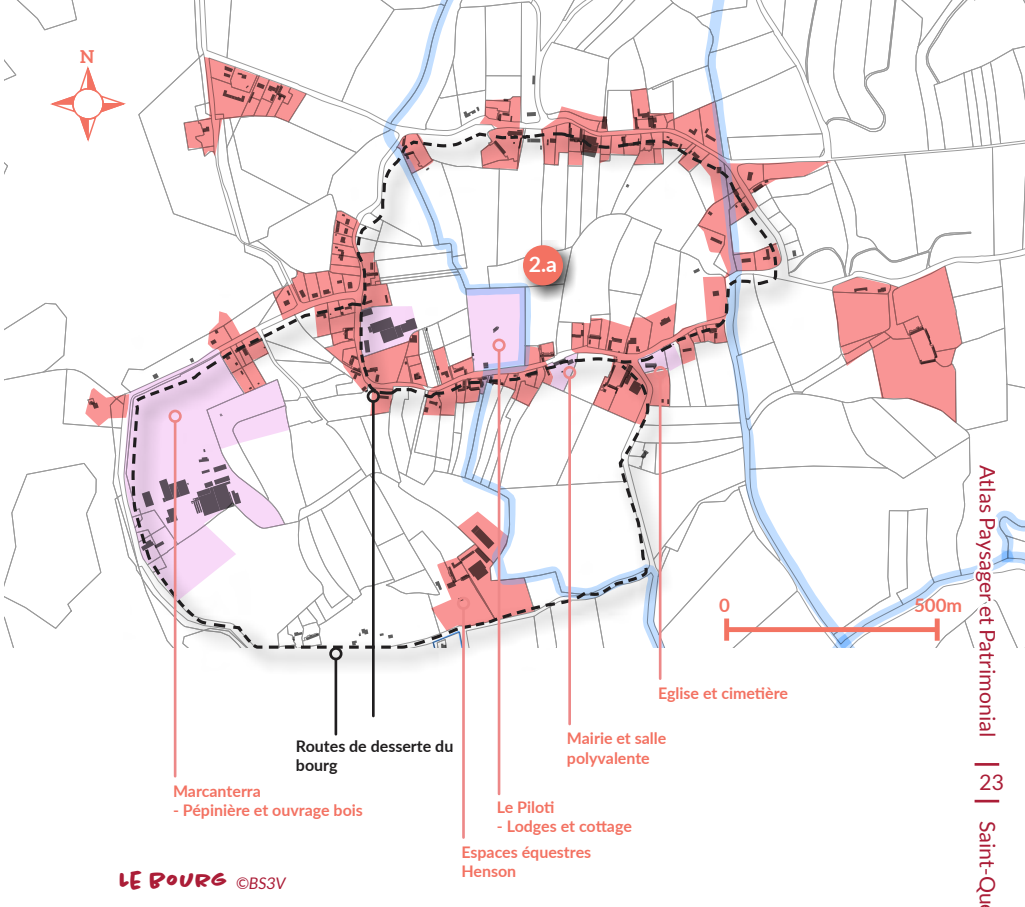

LE BOURG ©BS3V

#8 - Habitation typique ©BS3V
#9 - Habitation typique - rue des écoles ©BS3V
#10 - Façade de la mairie ©BS3V

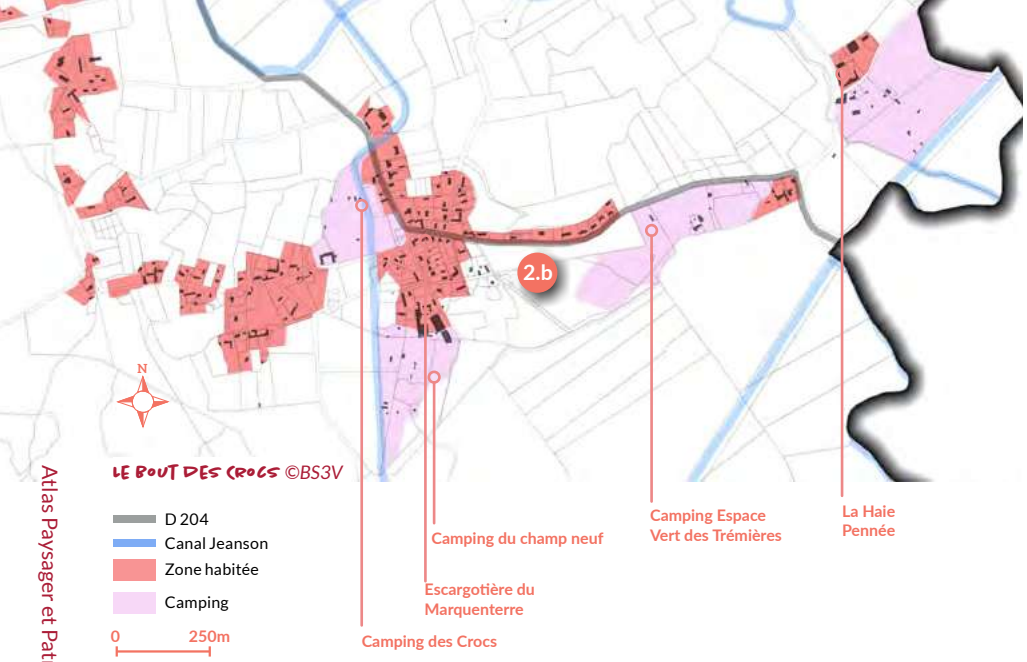

Le Bout des Crocs 2.b
La commune possède plusieurs hameaux : le Bout d'Amont, la Haie Penée mais le plus important, situé à l'entrée de la commune, se nomme le Bout des Crocs. Positionné à l'extrémité sud-est du massif dunaire, ce toponyme est lié à la constitution géologique du sol et sous-sol. En effet "crocs" ou "croqs" désigne les amas de sables constitués par la poussée du vent. La composante dominante du sol est donc du sable.
Ceci n'a pas empêché l'implantation de l'Homme sur ce secteur. Près de 280 bâtis (habitation, communs, annexes...) et trois campings y sont présents.

Le Bout d'Amont 2.c situé le long de la rue éponyme est à l'articulation entre les bas-champs au sud et la partie nord du massif dunaire. Les habitations y sont dispersées et généralement plus luxueuses. Difficilement perceptibles elles sont au cœur de leurs parcelles à l'écart de la rue.
Le bout d'amont est le lieu de départ du sentier d'accès à la mer. On y retrouve un parking mais aussi la piste cyclable qui longe la rue.

L'habitat traditionnel-Les fermes isolées

Les bas-champs sont exploités par des fermes dites isolées, c'est-à-dire réparties sur le territoire et hors des bourgs principaux. On retrouve quelques corps de fermes composés de bâtis agricoles et d'une habitation principale autour d'une cour centrale.
Ces fermes sont par exemple : la ferme de la Grande Pâture, la Haie Pennée, la Margueritelle.

L'histoire de ces fermes
Ces fermes peuvent être désignées comme des fermes colonisatrices. En effet, elles sont le plus souvent implantées sur les points les plus hauts, qu'on imagine être les anciennes foraines.
Depuis ces fermes, les habitants ont opéré une poldérisation des terres en proximité directe du corps de ferme. Colonisant peu à peu, les terres maritimes.
La plupart des fermes visibles de nos jours sont sur l'emplacement précis des fermes établies à la fin du XVIIIème siècle. A cette époque l'État républicain nouvellement créé, considère ce territoire comme bien public, il le place donc sous séquestre. Cependant certains se sont à nouveau appropriés les terres et y ont recréé des fermes.

La Haie Pennée
La Haie Pennée encore écrit *"Haye Pénée"* au XIXème siècle fait partie de ces fermes isolées. Sa constitution autour d'un corps de ferme refermé sur lui-même est typique de ces fermes. Ce corps compte trois bâtis principaux et une habitation. Construits en brique les bâtis sont imposants et aveugles sur l'extérieur. Jusqu'en 1977 les terres à proximité de la ferme, formaient un petit bocage composé de prairies cerclées de haie. Ce bocage s'étendait jusqu'à l'entrée du Bout de Crocs. A partir du début des années 80, une partie des prairies a été transformée en culture, puis en camping.
Cette ferme est un bon exemple des dynamiques en place sur la commune. Commune qui tend à évoluer pour mieux répondre aux besoins touristiques et ainsi diversifier ses activités.

#11 - Le bout d'Amont ©BS3V
#12 - Ferme isolée - rue de la Pâturette ©BS3V

L'habitat contemporain-Le développement du pavillonnaire

Saint-Quentin-en-Tourmont est comme la plupart des communes de Picardie maritime, parfois victime de son succès. En témoigne l'augmentation du prix du mètre carré atteignant les 2500 € pour une maison.
La qualité de vie de cette commune du littoral, entraîne l'apparition de nouvelles habitations. Ces dernières sont une véritable opportunité de renouvellement pour la commune. Cependant, le format de nombreuses habitations contemporaines dénote. En effet les habitations de type pavillonnaire apparaissent le long des voies de circulations de Saint-Quentin-en-Tourmont. Ces habitations qui présentent des facilités d'implantation, mais aussi des qualités d'usage, sont cependant loin du schéma d'implantation de l'habitat traditionnel. Elles sont composées d'un seul bâti centré en milieu de parcelle et ainsi elles s'écartent de l'axe de vie du village. Sans compter qu'elles prennent plus de surface habitable. Actuellement l'habitat diffus pavillonnaire représente 44 ha alors que le reste de l'habitat rural représente 22 ha, soit moitié moins.
Elles privilégient aussi des matériaux non-traditionnels comme le béton, tandis que l'habitat rural est en torchis. Ces habitations répondent à un besoin grandissant, mais leur multiplication pourrait transformer le paysage de la commune.

L'habitat saisonnier-Les campings

Les activités de tourisme sont très présentes à Saint-Quentin-en-Tourmont. Ce tourisme est qualifié de "*vert*", en raison des activités présentes sur site. La Baie de Somme, le sentier d'accès à la mer, le parc du Marquenterre sont des lieux à forte richesse environnementale. Ces richesses faunistiques et floristiques sont mises à profit pour accueillir nombre de visiteurs chaque année. C'est pourquoi la commune comptabilise quatre campings, plusieurs chambres d'hôte, des gîtes, un hôtel et un parc ornithologique qui accueille 170 000 visiteurs par an, pour une population de seulement 281 habitants (chiffres de 2019).

L'essentiel de ces habitats saisonniers se concentrent à proximité des hameaux et du bourg, au cœur même des bas-champs.
Le développement d'éco-lodge est de plus en plus courant sur les littoraux français. Saint-Quentin-en-Tourmont s'en est doté en 2022, pour répondre à une demande de logement insolite en pleine nature.

#13 - Habitation contemporaine ©BS3V
#14 - Camping Haie Pennée ©BS3V
#15 - Eco-lodge Piloti ©BS3V
#16 - Domaine du Marquenterre ©BS3V

L'habitat saisonnier-Le domaine du Marquenterre

En complément du développement du camping, de nouvelles structures se développent sur le territoire afin d'offrir un panel plus large de tourisme.
Ces structures sont diverses, mais l'exemple le plus parlant reste le développement du domaine du Marquenterre. A ne pas confondre avec le Parc éponyme, ce domaine offre aux visiteurs un ensemble de services : restauration, logement, animation.
Ce domaine s'est même doté d'un parc pédagogique.

Situé au 32 chemin des Garennes, ce domaine est aux portes du massif dunaire. Sa situation privilégiée est surtout liée à sa proximité à la piste cyclable, le rendant, en plus de la voiture, bien accessible en vélo.
La piste cyclable traversant toute la commune du nord au sud relie Fort-Mahon-Plage à Mers-les-Bains. Elle permet de longer le massif dunaire et parfois de s'y aventurer raisonnablement.
Cette piste est une artère de circulation qui tend à évoluer. En effet elle répond à la progression d'un tourisme vert en pleine nature.

A la découverte du massif dunaire

Le massif dunaire et ses mesures de reconnaissances et de protections

L'accès au massif dunaire (3) est limité car il est protégé. Cette protection est liée à sa fragilité et à sa richesse, tant faunistique que floristique.
Ce massif dunaire possède plusieurs classement, labels et autres mesures de reconnaissances et de protections.

On y retrouve par exemple la Réserve naturelle nationale de la baie de Somme. Cette réserve de 3 000 ha appartenant au Conservatoire du littoral est à la charge du Syndicat mixte baie de Somme Grand littoral picard. Créée en 1994, elle porte de nos jours plusieurs mesures de protection et des reconnaissances à l'échelle nationale, voire internationale.
Les RNN portent trois grands objectifs :
- Protéger les milieux naturels, les espèces animales et végétales et le patrimoine géologique
- Gérer les sites
- Sensibiliser les publics

Ce massif est quasiment entièrement intégré au sein d'un site Natura 2000 ZSC.

En plus de la Réserve naturelle nationale et du site Natura 2000 ZSC, le massif dunaire est longé à l'ouest par le Parc naturel marin des Estuaires picards et de la mer d'Opale, par un classement Natura 2000 ZPS et au sud par le site RAMSAR de la baie de somme.
Il fait aussi partie intégrante du Grand Site de France baie de Somme et du Parc naturel régional baie de Somme Picardie maritime.

Toutes ces mesures de reconnaissances et de protections limitent l'accès à ce massif très sensible.
Le sentier d'accès à la mer, d'une longueur de 4 km, bien connu des habitants et des visiteurs est un des rares accès libre au massif dunaire du Marquenterre. C'est pourquoi, ce document présente le massif par cet axe.

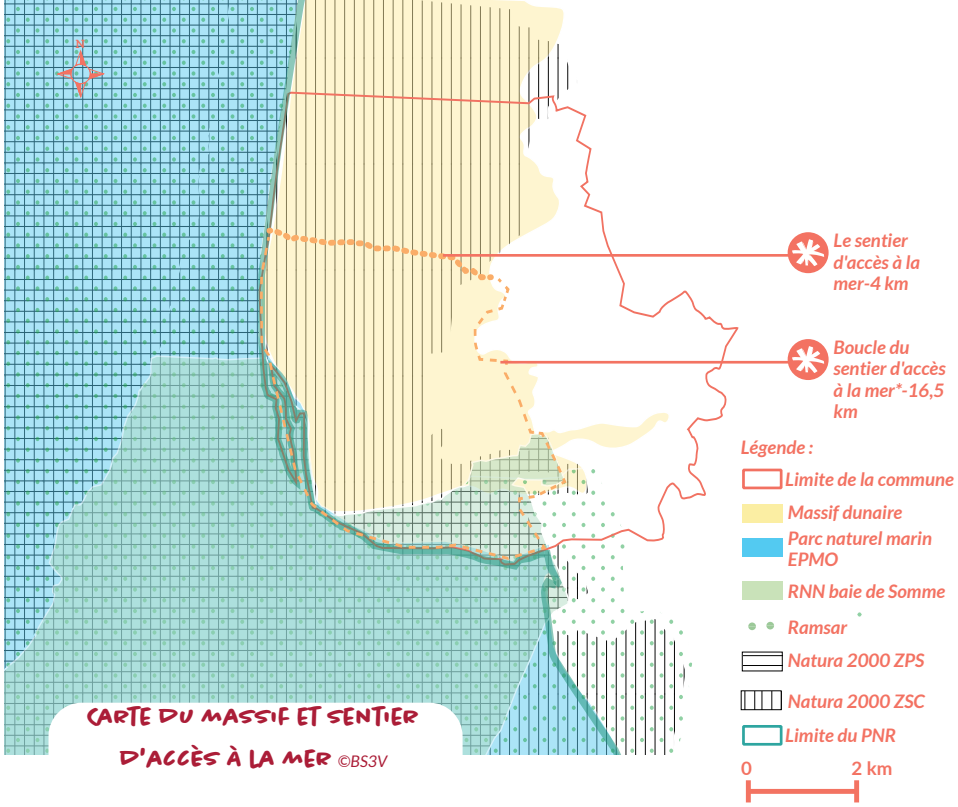

CARTE DU MASSIF ET SENTIER D'ACCÈS À LA MER ©BS3V

Le sentier d'accès à la mer

Le sentier d'accès à la mer traverse l'ensemble des paysages et milieux visibles au sein du massif. Découvrir le sentier d'accès à la mer, c'est découvrir le massif dunaire, encore faut-il avoir les bons éléments de compréhension. C'est pourquoi les pages suivantes vont suivre les éléments visibles le long de ce sentier. Pour mieux comprendre la multitude des paysages présents au sein du massif dunaire, il faut bien saisir leur organisation spatiale. Ces paysages sont répartis en strates parallèles à la mer.

*Pour en savoir plus

© Somme tourisme

Les mesures de protection du massif dunaire

La Réserve Naturelle Nationale de la baie de Somme :
"La Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme contribue, par ses richesses faunistique et floristique, à la sauvegarde des espaces naturels en France et bénéficie de nombreuses mesures de protection (Natura 2000, site classé) et de labellisation (Convention de Ramsar).
Elle est un des joyaux du Grand Site de France Baie de Somme, en raison de la beauté de ses paysages et de sa biodiversité." Syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral picard

La convention Ramsar sur les milieux humides :
La convention de Ramsar (ratifiée en 1971 à Ramsar en Iran) sur les zones humides, est un traité intergouvernemental qui sert de cadre à l'action nationale et à la coopération internationale.
Son objectif est d'enrayer la tendance à la disparition des zones humides de favoriser leur conservation, ainsi que celle de leur flore et de leur faune et de promouvoir et favoriser leur utilisation rationnelle.

Natura 2000 :
"Les sites Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Ces sites sont désignés pour protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne." Natura 2000.
ZPS : Zones de Protection Spéciales -> La directive « Oiseaux »
ZSC : Zones Spéciales de Conservation -> La directive « Habitats faune flore »

L'opération Grand Site-baie de Somme (OGS) :
Qu'est-ce que le classement en Grand Site de France ?
Inscrit au titre de la loi du 2 mai 1930 sur "la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque". Ce réseau a pour objectif de faire perdurer "l'esprit des lieux" tels qu'ont pu le (dé)peindre artistes et écrivains. La gestion des flux de fréquentation et la promotion d'un développement durable des lieux, sont les bras armés de cette préservation des paysages.

La pinède- 0km->1,4km

Dès les premiers pas, le visiteur s'engouffre dans la pinède. La pinède désigne une forêt de pins. En occurrence de pins laricio dit "corse". Cette pinède ombragée plonge les visiteurs au cœur des dunes boisées.

Pin maritime (Pinus pinaster).
Sa hauteur peut atteindre les 30 mètres à maturité. Il connait une pousse rapide, ce qui l'a amené à être privilégié par les forestiers. Originaire de méditerranée, ce conifère supporte bien les terres sablonneuses. Il permet donc de stabiliser les dunes. Son écorce brun-orangé est épaisse et très fissurée, ses aiguilles elles sont vert foncé et mesurent 15 à 25 cm.

Les dunes de sable et pannes dunaires 1,4km-> 1,9km

Le visiteur trouvera ensuite des ouvertures visuelles, où s'étendent des dunes de sable moins arborées. Au sein de ces dunes se trouvent des pannes. Les pannes sont des zones humides situées dans les dépressions topographiques où affleurent des mares plus ou moins pérennes. Ces pannes contrastent avec les dunes grises à proximité, de par leurs végétations humides plus vertes. Plusieurs sont visibles au sein même du massif au niveau des plaines dunaires tels que la dune de la pyramide, la dune ruinée, la dune des ponts, le platon. Ces pannes sont très fragiles et donc hors des sentiers battus, afin de les protéger.

Les dunes arbustives/Landes et broussailles/1,9km->2.3km

A mi-chemin, les dunes arbustives prennent place. De part et d'autre du sentier, les arbustes viennent couvrir les dunes. L'arbuste prédominant est l'argousier. C'est un arbuste s'élevant de 3 à 5 mètres, qui possède des feuilles longitudinales s'apparentant au laurier rose. Ces dernières cachent des fruits orangés et comestibles.

Le sentier pas à pas >>> Les dessous du sentier

La formation de la dune
La dune est un élément lié à l'estuaire. Véritable cordon de protection de l'arrière pays, ces dunes s'élevant de 20 m à 30 m de haut, sont issues d'un phénomène naturel. Ces sédiments sableux proviennent de l'érosion des falaises normandes qui a débuté 500 ans avant notre ère et qui est toujours en action. Ce phénomène est cependant accentué par les activités humaines telles que les créations de digues et les poldérisations successives.En effet les digues érigées pour bloquer le travail de la mer, vont ainsi concentrer les phénomènes d'ensablement à d'autres endroits.

La fixation de la dune
Le déplacement des dunes entraînait des contraintes majeures pour l'implantation humaine et cela menaçait les bas-champs et mollières de l'arrière littoral. Les habitants se sont donc mis à les fixer.

Les techniques de fixation des dunes sont élaborées dès le XVIIIème siècle en France par l'ingénieur Nicolas Brémontier. Cependant il faudra attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale, pour que ces techniques soient mises en place en Picardie maritime.
Cette fixation débute par la plantation d'une strate herbacée type oyat, afin de fixer la dune blanche grâce à son système racinaire dense.
Puis les dunes sont plantées d'arbres. Le choix du sujet est primordial. C'est pourquoi les propriétaires terriens ont planté le pin laricio, en s'inspirant des techniques utilisées au Touquet. Le pin laricio s'adapte bien au climat picard et au sol sablonneux. Ceci a transformé considérablement ces 2 800 ha de dunes blanches qui pouvaient atteindre les 40 voire 50 mètres de haut. De nos jours c'est une grande étendue de pins d'où serpente le sentier d'accès à la mer.

Ceci reste cependant, sensible au marnage important et à l'effet de houle issu de la Manche.

Déplacement de la dune et ensablement
La sédimentation et la formation de la dune sont cependant inégales. Par endroit la côte dunaire s'érode, ou se déplace. Par exemple l'église de Saint-Quentin-en-Tourmont a été déplacée trois fois. Il y a environ 900 ans, la première église dit-on était située au niveau du Grand Gouffre. Un port y aurait même été édifié. Le second lieu d'implantation se situerait au niveau de la Dune Carrée, c'est-à-dire au sud du premier kilomètre du sentier d'accès à la mer. Les écrits historiques nous indiquent même que la mer s'engouffrait profondément dans les terres, atteignant presque la Garenne.

La famille Jeanson
La fixation n'est pas l'œuvre exclusive d'une famille. En effet, la fixation de la dune n'a pas attendu le XXème siècle pour débuter. Pour preuve à la fin du XIXème siècle les ingénieurs des ponts et chaussées et les propriétaires des terres des littoraux picards et des flandres ont tenté de fixer les dunes. Cependant les lapins de garenne ont entraîné des dégâts considérables.
Il a fallu attendre l'arrivée de la famille Jeanson pour que recommence cette opération de fixation. C'est cette famille et leurs nombreux ouvriers qui ont majoritairement œuvré à la fixation du Marquenterre. Au départ Monsieur Henri Jeanson, industriel de métier, a acheté ces terres en 1923. Son objectif était de se servir de ces terres pour planter des tulipes ou bien en tant que terrain de chasse.
C'est à partir de 1947 couplé à l'apparition de la myxomatose décimant les populations de lapins, que la fixation a pu réellement s'effectuer.

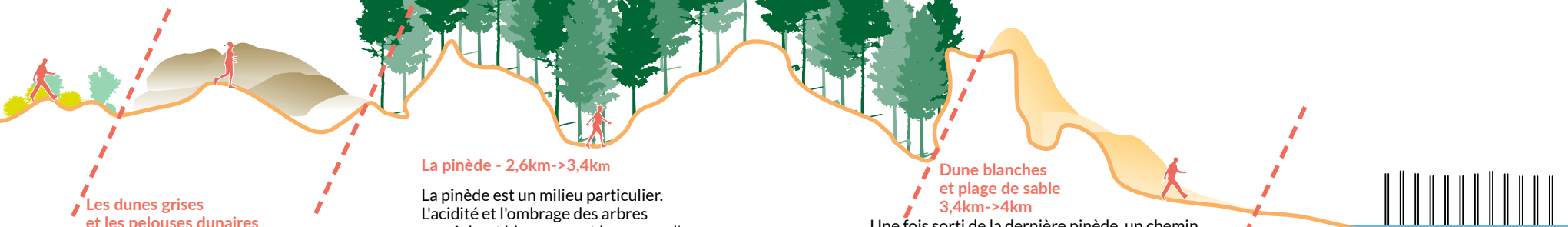

Les dunes grises et les pelouses dunaires 2,3km-> 2,6km

Ce paysage lunaire qui semble inhabité est composé de pelouses dunaires. Ces pelouses sont constituées d'une végétation herbacée (mousse, lichen,herbe) qui vient recouvrir le sable des dunes. Ces pelouses dunaires abritent en réalité une faune et une flore riches, qu'il est important de maintenir. C'est pourquoi des projets de décapage afin d'empêcher la fermeture de ces espaces sont opérés.

La pinède - 2,6km->3,4km

La pinède est un milieu particulier. L'acidité et l'ombrage des arbres empêchent bien souvent la pousse d'une végétation de sous-bois. Cependant quelques espèces y trouvent place. La pinède est une construction humaine et monospécifique, qui malgré des avantages sylvicoles reste, en termes botanique, moins intéressante qu'une dune naturelle. Mais les pins font de nos jours partie de l'identité du massif dunaire.

Dune blanches et plage de sable 3,4km->4km

Une fois sorti de la dernière pinède, un chemin abrupt mène le visiteur à gravir les dunes blanches. Une fois au point haut le visiteur pourra admirer l'ampleur du massif. Le sable blanc de la dune forme par-ci par-là des amas. Les oyats qui parsèment une partie des dunes sont balayés au vent. Vent qui apporte cette odeur iodée qui indiquera au visiteur qu'il est sur l'aboutissement de son voyage. A l'articulation entre les dunes blanches et la mer se trouvent des dunes embryonnaires. Ce sont les dunes en cours de formation, qui sont encore sous influence des grandes marées. Puis le long de la plage se trouve la laisse de mer. La laisse de mer désigne les dépôts naturels issus de la mer. C'est au cœur de ces dépôts que se développent de nombreux micro-organismes.

Les parcs de moules- >4km

Arrivé au niveau de la mer, la marrée basse laisse découvrir l'activité mytilicole (élevage de moules) et ses bouchots (pieux en bois) qui guident le regard vers l'horizon.

Le sentier pas à pas >>> Les dessous du sentier

Les dunes et l'ensablement
Le massif dunaire est aujourd'hui d'une superficie de 4 500 ha. Il comprend des dunes blanches (dunes nues), des dunes grises (dunes recouvertes de végétation herbacée), des pinèdes (forêt de pins) et des pannes dunaires (dépressions plus ou moins humides).
L'ensablement par déplacement éolien est fortement limité par la végétation qui fixe la dune. Cependant ce phénomène reste indomptable.

Le tourisme
Le littoral picard attire chaque jour et en toute saison bon nombre de touristes et habitants. Ces visiteurs viennent profiter de l'interaction entre la mer et les terres. C'est tout autant la mer que la richesse du littoral qui attirent ces visiteurs. Ceci entraîne beaucoup de bénéfices. Cependant depuis les années 70, les communes du littoral ont dû faire face aux conséquences néfastes de ce surplus. Constructions en zones humides, campement illégal, privatisation du trait de côte et bien d'autres. Une des conséquences qui a particulièrement touché le massif dunaire c'est son piétinement. Sa flore est fragile, il est donc important pour son équilibre de sauvegarder cet espace exceptionnel et d'y canaliser le tourisme pour ainsi préserver ces espaces pour les générations futures. Le sentier d'accès à la mer en est un bon exemple. Au delà de la protection physique des lieux un des points névralgiques de cette protection passe par la sensibilisation. C'est pourquoi de nombreuses visites sont organisées par les institutions présentes afin de faire découvrir ses milieux et d'en comprendre la fragilité.
Le développement de ce tourisme de nature est majeur en Picardie maritime. La commune de Saint-Quentin-en-Tourmont et ses multiples offres de nature en sont un bon exemple.

Un lieu d'implantation d'une faune et d'une flore particulière
Ce territoire est un joyau de biodiversité, les dunes offrant à la faune et la flore une multitude de milieux secs, aquatiques et humides.
On retrouve dans les dunes boisées, les pins laricio et maritime mais aussi des oiseaux tels que la mésange huppée, le pic noir et le bec-croisé.
Puis c'est l'argousier, le troène commun qui forment la dune arbustive.
Au niveau de la pelouse dunaire, c'est la Tortula qui couvre les sols, et qui abrite les engoulevent d'Europe, l'alouette lulu. Enfin dans les dune blanches, l'oyat anime chaque passage du vent.

Les produits de la mer
Le littoral picard est un lieu de production de crustacés et de coquillages comestibles. Des traces d'histoire nous montrent les nombreuses activités qui se sont succédées. De nos jours plus de 110 000 bouchots portent les productions chaque année sur la côte picarde. Le chemin d'accès à la mer nous en donne un large aperçu.

#17 - Contour commune BD Topo IGN
Fond : carte de l'état-major (1820-1866)
#18 - Contour commune BD Topo IGN
Fond : photographie aérienne 1950-1965 (IGN)
#19 - Contour commune BD Topo IGN
Fond : Ortho-express 2021 (IGN)

Évolution du paysage

Le paysage par définition évolue : changement de saison, de point de vue, de lumière. Il mute sans cesse, même au gré du climat. Les vents et pluies d'un instant façonnent notre rapport à un territoire.
L'étude de ces évolutions permet une meilleure compréhension des paysages. En effet une étude historique des fonctions (agricole, jardinière, d'habitat...) attribuées à un ensemble de parcelles permet une meilleure anticipation des dominantes évolutives de ces paysages.
Autrement dit, nous recherchons ici les dynamiques créatrices des enjeux d'aujourd'hui et de demain.
De la notice géographique de 1899 aux dernières informations étatiques, ces paysages agricoles ont connu des modifications, retraçons-les.

1866-1899

Etat major de 1866 et Notice géographique de 1899

Commune de 3289 ha et de 460 habitants dont 2800 ha de sables et 450 ha de labour :
- 100 ha de céréales
- 50 ha de chicorée
- 20 ha de betterave à sucre
- 15 ha de pomme de terre*

En 1899, la commune comprenait des parties des communes de Fort-Mahon-Plage et de Quend.
C'est pourquoi la commune plus étendue possédait aussi plus habitants :
- 51 maisons et 192 habitants à Saint-Quentin
- 33 maisons et 132 habitants au Bout des Crocs
- 26 maisons et 102 habitants à Fort-Mahon
- 5 maisons et 23 habitants au Bosquet
- 3 maisons et 8 habitants à Monchaux
- 1 maison et 3 habitants à la Grande Pâture

**On constate entre 1853 et 1945 l'abandon progressif de quelques plantes : chicorée, froment et méteil au profit des pommes de terres et des betteraves. Source : Inventaire Général du Pat. Cult.*

1945-52

Données de 1945 Orthophoto ancienne de 1952

En 1945, 273 ha de terres étaient labourables**. Elles comprenaient essentiellement du blé, de l'avoine et des betteraves industrielles et fourragères, ainsi que du lin, légumes verts, seigle et orge.
Source : Inventaire Général du Pat. Cult.

***Entre 1911 et 1918 les ovins ont quasiment disparu au profit des bovins. Un réel engouement se fait alors autour de l'élevage, transformant certains champs en pâtures.*

2010

Modes d'Occupation du Sol (MOS) Carte géoportail 2021

Commune de 2612 ha comprenant :
-452 ha de labours, céréales, légumineuses
- 307 ha de prés dont 0.51 ha de vergers
- 749 ha de dunes boisées pinèdes
- 605 ha de landes et broussailles
-221 ha de dunes nues et plages
- 45 ha de marais intérieur et maritime
- 82 ha de plan d'eau
- 29 ha de bois et bosquets (hors dunes)
- 111 ha espaces urbanisés (Habitat diffus, bourg dense, équipements sportifs, zones commerciales, cimetières..).

Pour rappel en 2019, la commune possède 281 habitants.

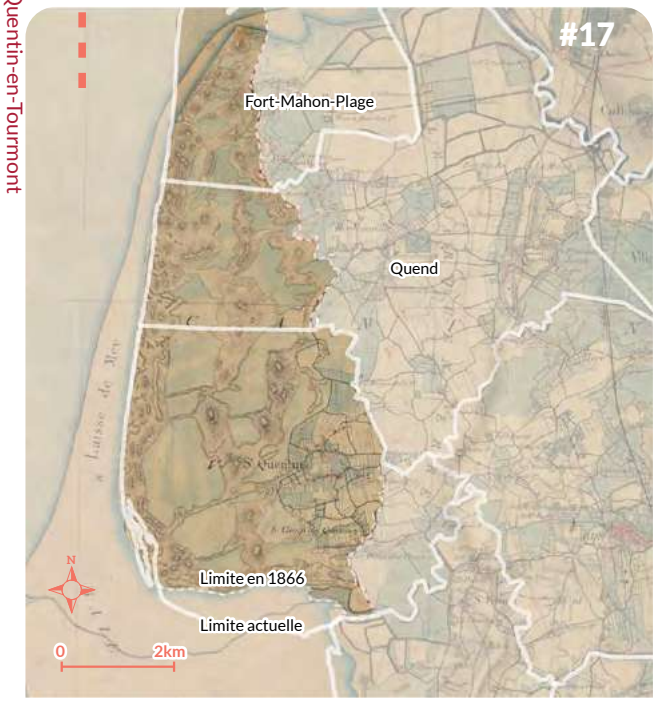

L'évolution du massif dunaire et du trait de côte

Sur les photos des pages précédentes il est possible de constater l'évolution du massif dunaire. Celui-ci étaient au milieu du XIXème siècle, composé essentiellement de pannes. Ces pannes était beaucoup plus étendues. Seul un fin cordon dunaire les protégeait de la mer. Ces pannes devaient donc être salines.
Au cours du XXème siècle, les pannes se sont ensablées. Les dunes blanches se sont étendues sur la majeure partie de l'actuel massif dunaire.
Le trait de côte a aussi évolué, progressant vers le sud, avec la création du Parc du Marquenterre dans la décennie 1970.
La création du parc du Marquenterre s'est effectuée en 1973. Ce territoire de 260 ha est un point d'évolution important pour la commune.

Ce territoire a été rendu non pas à la mer, mais à la faune du littoral qui attire bon nombre de visiteurs. Ceci a bouleversé le paysage sud de la commune, sanctuarisant cet espace.
Au delà de l'aspect paysager que cela implique, c'est l'ensemble de la commune qui tire profit de l'apparition de ce parc.
Il est le premier lieu payant visité du département.
Cependant, la digue qui le sépare de la mer, reste fragile et coûteuse. Il reste donc envisageable de devoir faire évoluer ce sanctuaire de nature.

Le bout d'amont-La progression des dunes boisées

Une des évolutions majeures du massif dunaire ces 70 dernières années, est celle de la progression de la pinède.
Les plantations qui se sont effectuées à la suite de la Seconde Guerre mondiale, ont considérablement changé ce territoire.
Cette plantation de pins afin de fixer les dunes, a refermé ces paysages lui donnant une strate arborée.
Ces pinèdes qui semble de nos jours naturelles, sont en réalité issues de la main de l'Homme.

#20 - Le bout d'amont - Fond : photographie aérienne 1950-1965 ©IGN
#21 - Le bout d'amont - Fond : Ortho-express 2021 ©IGN
#22 - La garenne - Fond : photographie aérienne 1950-1965 ©IGN
#23 - La garenne - Fond : Ortho-express 2021 ©IGN

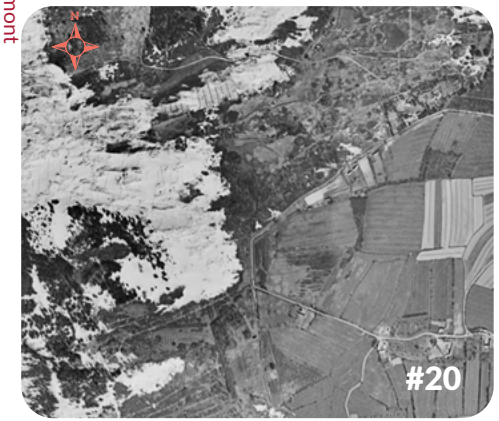

La garenne-Evolution du parcellaire

Les politiques de remembrements ont touché l'ensemble du territoire, n'épargnant pas les bas-champs. Ces derniers se sont donc agrandis, offrant de nos jours des parcelles plus adaptées aux engins agricoles contemporains.

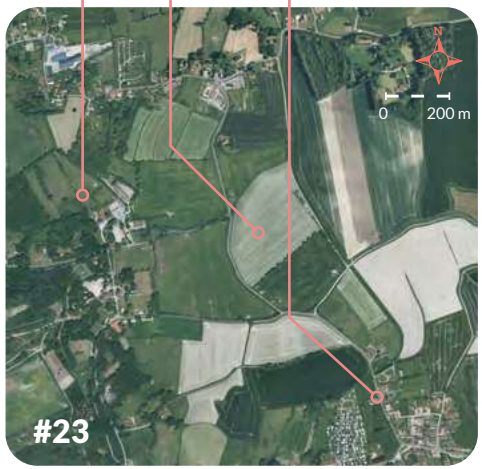

La dépoldérisation

De nos jours, le maintien des terres arables et pâturées pose question. En effet, elles restent soumises à la mer. C'est à dire que face au dérèglement climatique, la montée globale du niveau marin et l'intensification des risques de submersions, ces terres se retrouvent en première ligne. Face à cette problématique, la philosophie d'une opposition à la mer s'érode peu à peu, au vu des défis techniques et financiers que cela implique.

C'est pourquoi nous parlons de dépoldérisation, qui vise à rouvrir le polder aux intrusions marines, à des fins de renaturation.
Certains pays du Nord tel que les Pays-Bas, qui ont initié cette pratique de poldérisation, sont actuellement en phase de dépoldérisation, rendant des territoires entiers à la mer.

Le développement du tourisme de nature

Le développement du tourisme au sein de la commune est devenu primordial ces 70 dernières années.
Au départ ce développement a permis un complément financier aux exploitants.
De nos jours, la commune se spécialise autour de ce développement touristique.
Le nombre et la dimension des campings au sein de la commune a changé le paysage de la commune.
Ce tourisme tend à évoluer vers un tourisme plus vert, dit de nature. Nous pouvons donc supposer ces prochaines décennies, la multiplication d'éco-lodge du même acabit que les logements du piloti.

Les Patrimoines

Traces d'histoire et de mémoires

#24 - Scène de chasse au sein des dunes-les Garennes

©Archives d'Abbeville-Emonville

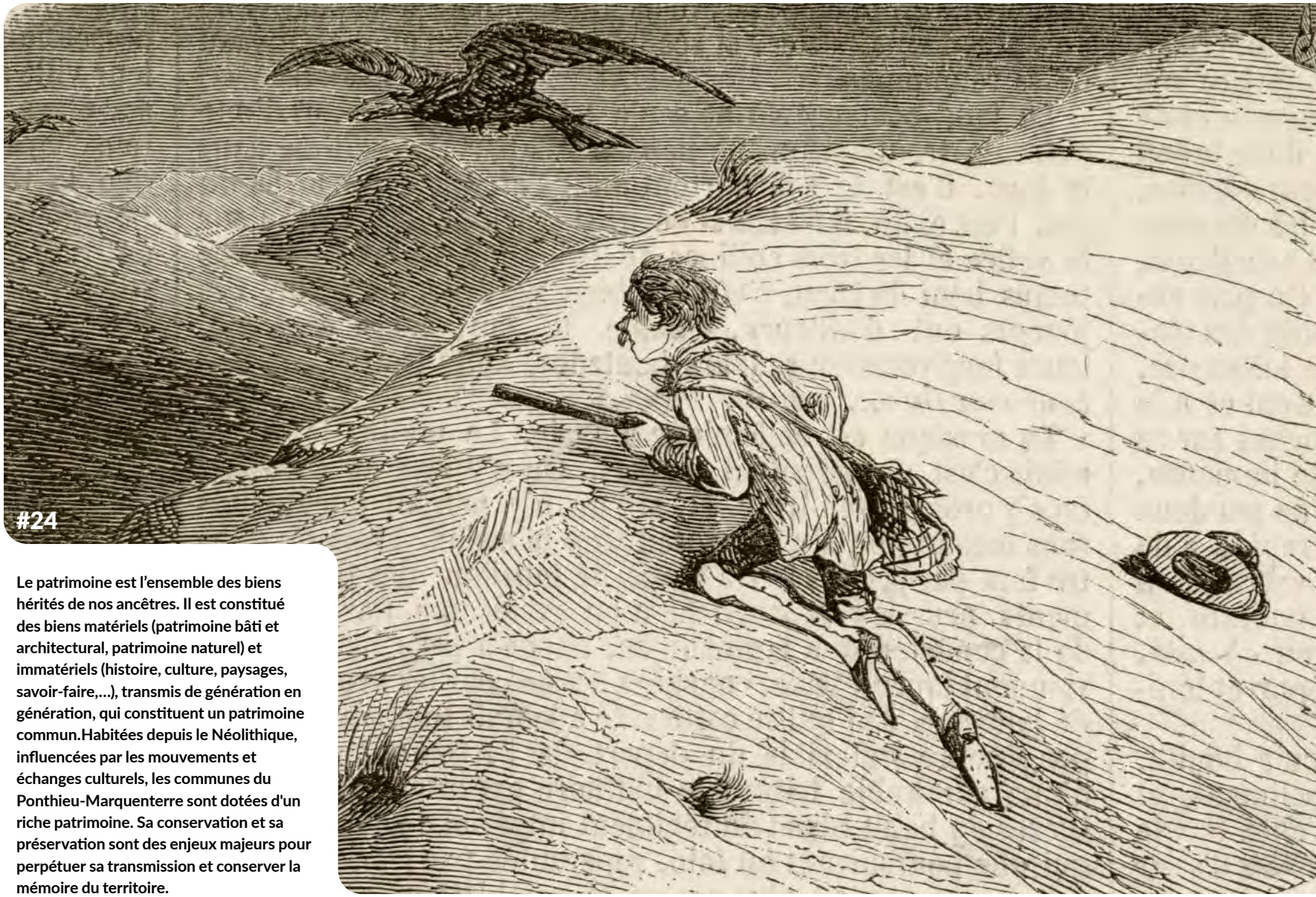

Le patrimoine est l'ensemble des biens hérités de nos ancêtres. Il est constitué des biens matériels (patrimoine bâti et architectural, patrimoine naturel) et immatériels (histoire, culture, paysages, savoir-faire,...), transmis de génération en génération, qui constituent un patrimoine commun.Habitées depuis le Néolithique, influencées par les mouvements et échanges culturels, les communes du Ponthieu-Marquenterre sont dotées d'un riche patrimoine. Sa conservation et sa préservation sont des enjeux majeurs pour perpétuer sa transmission et conserver la mémoire du territoire.

Histoire de Saint-Quentin-en-Tourmont

Les traces antiques

Des traces archéologiques montrent que le littoral picard fut habité dès la protohistoire. Au nord de la baie de Somme c'est le long de la Maye que les implantations humaines se sont réalisées. Roger Agache (archéologue) a pu révéler avec des photos aériennes la présence d'enclos circulaires et d'une nécropole dans la commune du Crotoy. Nous pouvons supposer que la commune de Saint-Quentin-en-Tourmont à quelques encablures a du être elle aussi habitée depuis la préhistoire. Cependant cette commune a géomorphologiquement parlant, fortement évolué depuis le début de notre ère. Ceci peut ainsi expliquer que les premières traces historiques ne remontent qu'aux premières poldérisation des terres.

Vie contemporaine

Démographie et activités

La commune de 2 612 hectares, abrite 281 habitant(e)s (INSEE 2019) pour une densité moyenne de 85 habitants par kilomètre². Sa densité est donc très faible, *(moy. Française : 106hbts/km² ; moy. de la CC Ponthieu-Marquenterre : 42,2)*. Cependant le fait d'avoir un massif dunaire inhabitable si important (~ 1600 ha), est à prendre en compte dans l'étude de cette moyenne.
Il est difficile de comparer ces chiffres à ceux remontant au XIXème siècle car la commune était plus grande. Cependant nous pouvons indiquer qu'en 1899, 324 habitants vivaient au Bout des Crocs et au village. Nous constatons donc une baisse du nombre d'habitants. En revanche le nombre de maisons a augmenté. Ce chiffre variant autour de 100 depuis le XIXème siècle passa de 121 en 1968 à 245 en 2019.
Le prix du mètre carré à Saint-Quentin-en-Tourmont s'élève en moyenne à 2 500 € du m² pour une maison (Sources agences Immo).

Activités associatives & économiques

Différentes associations coexistent au sein de la commune, de la connaissance et la sauvegarde du patrimoine humain aux clubs de loisirs. Nous retrouvons tous types d'associations : un comité des fêtes, huit clubs sportifs, associations de pêche et de chasse, des associations caritatives mais surtout six associations et groupes de passionnés de la nature. Au sein de ces derniers, on retrouve par exemple un groupe d'ornithologues ou encore une association promouvant la calèche en Somme.
La commune abrite aussi des activités économiques, comme Marcanterra, le centre équestre, le parc ornithologique et bien sûr les différents campings, lodges, et locations.

Une commune station verte

La commune de Saint-Quentin-en-Tourmont est devenue station verte en mai 2022. Cela lui confère le statut de "*territoire d'accueil au cœur des terroirs, reconnu au niveau national comme une station organisée proposant des séjours porteurs de sens, en faveur d'un tourisme nature, authentique, humain et respectueux de l'environnement.*" (Extrait de la Fédération des stations vertes de vacances et villages de neige).
Ce label permet de certifier une certaine qualité de tourisme au sein de la commune, mais il engage aussi la commune à proposer des offres touristiques de proximité et respectueuses de l'environnement. Ce label n'a été décerné qu'à 3 autres communes du département de la Somme : Rue, Poix-de-Picardie, Mers-les-Bains.

Ecole

La commune ne possède pas d'école, les jeunes vont au Crotoy puis à Rue.

Une commune qui se fleurit

La commune bien qu'étendue, se fleurit peu à peu. Depuis 2020, de nombreux aménagements sont établis afin de valoriser le patrimoine bâti de cette commune tout en respectant les dynamiques naturelles et écologiques de celle-ci.

Activités de nature

Les activités de nature sont primordiales dans le développement de la commune. Sur les 281 habitants que compte la commune, près de 200 emplois sont tournés vers la mise en valeur des ressources naturelles : Parc ornithologique, Marcanterra Bois et Plantes, Espaces Equestres Henson, Domaine du Marquenterre, les gîtes et chambres d'hôtes, campings et hôtellerie de plein air, fermes céréalières et d'élevage, mytiliculture...

à savoir !

Il est courant de voir que la superficie de la commune s'élève à 3289 ha. Cela est erroné. Cette superficie correspond à celle de la commune au XIXème siècle.

Ce modèle de développement autour des richesses naturelles de la commune est une véritable volonté du conseil municipal. Conseil qui dans ses choix tente d'amplifier ce phénomène de mise en valeur raisonnée des richesses naturelles en entraînant au mieux la population dans une dynamique positive vis à vis de l'environnement, créatrice d'emplois.

PLU*

La commune est soumise à un plan local d'urbanisme.

** Le Plan Local d'Urbanisme ou PLU est un document guide qui vient, à travers des éléments essentiellement graphique et textuel, diviser le territoire en zones de par leurs formes et/ou leurs vocations.*
Il classe par exemple les espaces à vocations agricole ou naturelle tout en projetant les futurs aménagements ou urbanisations.

Étymologie et blason communal

Étymologie

L'origine du nom de la commune proviendrait selon Dom Grenier, d'un seigneur normand, nommé "Tourmond". Ayant accosté au large de l'embouchure de la Somme, la commune aurait pris son nom apostat. Le terme Saint-Quentin est lui emprunté au nom du Saint patron de son église. D'autres savants indiquent que l'origine de ce nom proviendrait de *Tauri mons* qui signifie : mont du taureau. Ce qui est étonnant, au vu de l'importance des dunes et de leur caractère peu adapté à l'élevage bovin. Cela est peut-être issu de la forme d'une des dunes. Quoi qu'il en soit, une charte de 986 indique la présence d'un *tauri mons juxta mare (un mont taureau qui jouxte la mer). Sanctum Quitinum (Saint-Quentin* en *mareskigne (Marquenterre)* est évoqué dès 1100.

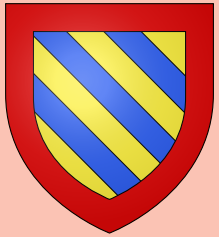

Le blason

La commune de Saint-Quentin-en-Tourmont ne possède pas officiellement de blason. En revanche nous pouvons présenter le blason ci-contre de Guillaume II seigneur du Ponthieu et du Marquenterre.

Patrimoine religieux

L'église placée sous la protection de Saint-Quentin a prêté son nom à la commune. L'église actuelle est assez récente. Construite en 1776, plusieurs églises l'ont précédée.
En effet, la première église était probablement située au niveau du lieu-dit le Grand Gouffre. C'est à dire au niveau de l'ancien village adossé à un port de pêche. Ce port évoqué par Louvencourt (IXème siècle) était situé au niveau de l'embouchure de la Maye à 1 km de l'actuelle côte.
Repoussée par l'ensablement grandissant de la baie, l'église a été reconstruite à un kilomètre à l'ouest de la Garenne. Ce lieu-dit se nomme de nos jours la Dune Carrée. De nouveau ensablée au milieu du XVIIIème siècle, l'église a été déplacée à son actuelle position. La légende raconte que cette seconde église était si ensablée que les habitants rentraient par les fenêtres.
Cette église est constituée de pierre blanche avec des assises en brique qui solidifient la structure.
En effet les pierres blanches en calcaire local sont structurellement faibles. C'est pourquoi il est courant dans le Ponthieu de voir des églises mariant pierre calcaire et brique. Le mur côté ouest est lui parsemé de galets.
Recouvert d'un toit en ardoises, l'église possède un clocher sur base carrée. Son chœur à cinq pans est jouxté au sud par un bâti entièrement en brique.
De nombreux contreforts soutiennent la structure. Ils couronnent ainsi les douze fenêtres. A l'intérieur l'autel représente Saint-Quentin. On y retrouve aussi un bas-relief du XVIème siècle : La décollation de saint Jean-Baptiste, classée au titre d'objet monuments historiques.
L'unique cimetière de la commune entoure l'église. Ce cimetière possède quelques éléments sortant de l'ordinaire comme ces édifices verticaux surmontés de croix.
Ce cimetière est de nos jours composé d'allées en graviers et de pelouses. Particulièrement soigné, les allées enherbées rappellent le caractère rural de la commune.

#25 - Façade de l'Église ©BS3V
#26, #27 - Cimetière communal ©BS3V
#28 - Diachronie monument aux morts 2012-2022 ©BS3V

Petit patrimoine

Les monuments aux morts ont été édifiés pour faire hommage aux soldats des Première et Seconde Guerres mondiales. Mais au delà de l'aspect symbolique, ils sont, par leur matérialité et par la qualité de leurs sculptures et bas-reliefs, des œuvres à part entière. Le monument de Saint-Quentin-en-Tourmont situé devant l'église est particulièrement imposant pour une commune de cette importance.

Sa statue représente Marianne avec son bonnet phrygien et son étendard, symbolique d'une patrie meurtrie mais victorieuse. En dessous de la statue est inscrit "PRO PATRIA" signifiant : pour le pays.

Patrimoine bâti

L'habitat dans le bourg et dans les hameaux

Nous retrouvons ci-contre quelques éléments bâtis visibles dans la commune. Nous pouvons percevoir comme sur les photographies #30 et #31, des fermes picardes traditionnelles. Ces fermes sont constituées en majeure partie de briques, surmontées d'un toit en panne picarde. Ces pannes sont enchevêtrées entre elles afin de se coucher face aux vents dominants.
Le sol calcaire produisant des pierres friables, la brique s'est largement popularisée en Picardie maritime. C'est pourquoi la brique fait partie du paysage de Saint-Quentin-en-Tourmont.
La plupart des habitations étant fermées sur elles-mêmes, il est tout de même possible de voir quelques éléments architecturaux permis par la brique.

Un bâti attire la curiosité : la maison de la Solitude. Cette maison située dans l'actuel centre équestre henson (chemin des garennes) est une bâtisse en brique composée d'un étage et d'un second sous combles. Située au bout d'une longue allée, cette maison est actuellement cerclée de bâtis équestres.

#29 - Maison de la Solitude ©Delcampe
#30 - Ancienne ferme - Chemin des garennes ©BS3V
#31 - Ancienne ferme - Rue du Moulin ©BS3V
#32 - Entrée de la Haie Pennée ©BS3V
#33 - Ancienne ferme - Rue de la pâturette ©BS3V

L'habitat traditionnel-Les fermes isolées

La commune de Saint-Quentin-en-Tourmont s'est développée autour d'un type d'habitat : la ferme isolée. Ces fermes colonisatrices des terres maritimes ont permis le développement d'une agriculture riche. Nous retrouvons différents types de fermes en Picardie maritime, mais deux schèmes restent dominants.
Le premier c'est la ferme céréalière. Ces fermes imposantes, présentent un bâti en façade le long de l'axe de circulation. Une cour s'y cache à l'intérieur cerclée de communs utiles à la production. Ces fermes étant destinées aux activités céréalières, on trouve une porte dite charretière à l'entrée afin de laisser passer les engins. Bien souvent la cour intérieure est grande afin de permettre le déplacement des engins de grande envergure.
L'autre schème concerne les fermes dites d'élevage. Situées en arrière de la parcelle, ces fermes ont un corps de logis en retrait. Des bâtiments agricoles se positionnent de chaque côté formant une cour intérieure ouverte sur la rue. Parfois, cette dernière est fermée par un muret ou un mur. Nous savons que la commune possédait de nombreux élevages d'ovins qui ont peu à peu été remplacés par des bovins. Cette spécialisation autour de l'élevage se confirme par la forte présence de ces fermes isolées qui suivent le schème de fermes dites d'élevage. Beaucoup plus étendues et souvent centrées autour d'une mare, ces fermes sont ouvertes sur l'extérieur. Cependant la diversité des cultures nous indique que ces fermes n'étaient pas exclusivement centrées autour de l'élevage mais opéraient aussi l'exploitation de culture.

ORGANISATION SPATIALE D'UNE FERME *Portes des Froises ©BS3V*

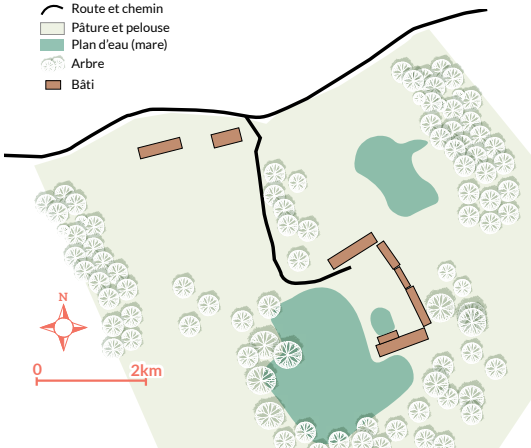

Les patrimoines mémoriel & immatériel

Les pratiques au sein des bas-champs

Les bas-champs étaient exploités à l'aide de la force animale. La carte postale ci-contre évoque cette pratique aujourd'hui disparue. De manière générale, elle évoque le travail acharné de l'Homme pour rendre ces terres exploitables.
Ainsi les bas-champs sont à eux seuls une trace de patrimoine paysager, mais aussi patrimoine mémoriel des pratiques qui s'y sont déroulées.

Les pratiques au sein du massif dunaire et sur la plage

A défaut d'être de réels lieux d'habitats pour l'Homme, les dunes ont toujours été des lieux de vie et de pratiques humaines. La chasse aux lapins au sein des garennes évoquée précédemment, en est un bon exemple. Mais d'autres chasses se sont déroulées au sein du massif, telles que la chasse aux cétacés et celle aux phoques. Ce sont même les activités les plus documentées de l'histoire Saint-Quentinoise.
En 1257 Jeanne comtesse du Ponthieu lors de la cessation de ses terres s'est réservée les baleines échouées sur la côte. Deux échouements plus récents ont laissé des traces historiques, en 1726 et en 1812. Celui de 1812 aurait permis de remplir 30 chariots de chair et 4000 livres d'huiles.
Une autre pratique cynégétique est celle des aigles, effectuée elle aussi au sein des dunes.

De nos jours ces chasses sont interdites, du fait de la menace de disparition planant sur ces espèces. Elles font cependant partie de l'histoire de la commune et révèlent à quel point les pratiques ont pu évoluer sur le littoral picard.
La commune abrite et abritait aussi des pratiques de pêches. De nos jours l'élevage de moules est prédominant, mais la pêche à pied en particulier des coques appelés localement des *hénons* était une pratique plus courante que de nos jours.
Une autre technique de pêche est celle des "*parqueux*", réalisant des parcs constitués de filets positionnés et reliés à des perches préalablement plantées dans le sable. Tout ceci a fin de piéger les poissons lors de la marée descendante.

#34 - Groupe d'hénoniers 1970 ©Arch. Dept. Somme
#35 - Travail de la terre au sein des bas-champs ©Arch. Dept. Somme
#36 - La cabane 1905 ©Arch. Dept. Somme
#37 - Au parc de pêche 1898 ©Arch. Dept. Somme
#38 - Jeu de croquet à la cabane 1905 ©Arch. Dept. Somme

CHASSE AUX PHOQUES
©Arch. d'Abbeville Emonville

La vie à la cabane

La pointe de Saint-Quentin abritait au début du siècle quelques constructions plus ou moins élaborées. Elles servaient aux pêcheurs à pied et aux "*parqueux*". Ces derniers partaient en charrette depuis le Crotoy et tendaient leurs filets. Une fois les charrettes remplies de soles, turbots, carrelets et flets, ils repartaient en direction des points de ventes du Crotoy.
Ces cabanes situées au bout de la pointe ont été immortalisées par un poète et photographe samarien : Fernand Poidevin. Ce florilège de photographies établies entre 1898 et 1905, permet de mieux comprendre les activités réalisées sur cette pointe.
Les sujets pris en photographie nous permettent de saisir la cohabitation incongrue entre les plaisanciers du début du siècle venant s'amuser sur la plage ; jouer au croquet ; ou réaliser des bains de pied (...) et les pêcheurs œuvrant à leur besogne. Une cabane a même été construite exclusivement pour la famille Millevoye, qui venait chaque été profiter de la pointe de Saint-Quentin.
Ces cabanes ont été détruites en 1939 à l'aube de la Seconde Guerre mondiale.

Patrimoine naturel

#39

La commune de Saint-Quentin en Tourmont abrite la partie terrestre de la Réserve naturelle nationale de la baie de Somme, qui comprend le Parc Ornithologique du Marquenterre. C'est un site réputé à l'international, pour ses oiseaux, notamment sa zone de pinèdes où les Spatules, Cigognes et Aigrettes font leurs nids, ainsi que ses étangs et marais où s'observent l'Avocette, l'Echasse blanche, des Gravelots, et la Mouette mélanocéphale. Mais la réserve naturelle est également célèbre du fait des milliers d'oiseaux qui font halte en Baie de Somme lors de leurs migrations. Leur densité et diversité sont extraordinaires.
Les dunes du Marquenterre occupent une large partie de la commune et sont composées d'un formidable patchwork de milieux secs, de milieux aquatiques et humides, parfois saumâtres, de milieux ouverts et de milieux fermés. Sans compter les mollières de l'embouchure de la Maye.
La commune de Saint Quentin-en-Tourmont fait ainsi partie des communes des Hauts de France qui abritent le plus d'espèces végétales patrimoniales (234 espèces rares y sont connues). On peut citer l'emblématique Liparis de Loesel, petite orchidée en danger d'extinction à l'échelle nationale, la Violette tricolore, ou des orchidées des zones humides comme l'Epipactis des marais, la Pyrole à feuilles rondes, ou, en bord de mer, le Lilas de mer, en forte régression.
La faune n'est pas en reste. On y trouve en abondance du Crapaud calamite et du Triton crêté. Quelques espèces d'insectes spécifiques s'y trouvent également, comme la Cicindèle maritime, le Hanneton foulon, l'Agreste, le Sphinx de l'Euphorbe, ou le Perce-oreille des plages.
A l'Est de la commune, les bas-champs sont des pâtures ou des cultures généralement entourées de fossés bordés initialement de saules taillés en têtards et de haies mélangées à Aubépine. Ces saules sont utiles pour maintenir la berge. Ils abritent parfois la Chouette chevêche, de la taille d'une grive, mais avec de grands yeux d'or. Il est intéressant de préserver ces arbres têtards, qui servent aussi à la circulation des espèces qui ne se déplacent pas sur de grandes distances s'il n'y a pas d'arbre. C'est le cas de certaines chauves-souris ou de certains mammifères.

#39 - Avocette élégante-
En picard : chol clèpe©CC
#40 - Sarcelle d'hiver-chol sarçaille ©CC
#41 - Liparis de Loesel ©CC
#42 - Lilas de mer ©CC
#43 - Crapaud calamite ©CC
#44 - Spatule-ch'palotier ©CC

#40

#41

#42

#43

#44

Le Parc du Marquenterre

Au sein même de la réserve naturelle nationale de la baie de Somme qui compte plus de 1500 espèces animales, se trouve le Parc du Marquenterre, niché entre le massif dunaire et l'estran.
Ce parc de 260 ha, créé en 1973 par Michel Jeanson, permet de découvrir près de 360 espèces d'oiseaux qui viennent en baie de Somme. Un parcours au cœur de ce parc ornithologique ponctué de cabanes d'observations, permet d'observer ces espèces.
Ce parc ornithologique est un des plus grands et des plus riches de France.
C'est pourquoi près de 170 000 visiteurs l'arpentent chaque année.

Ce parc a été racheté en 1986 par le Conservatoire du littoral. Puis en 2003 la gestion est passée à la charge du Syndicat mixte baie de Somme- grand littoral picard. Syndicat qui y organise des visites guidées ou non, afin de sensibiliser le grand public. Les différents aménagements depuis son rachat ont été réalisés en partie grâce au produit d'une entreprise, elle aussi Saint-Quentinoise, Marcenterra (pépinière et paysagiste créateur).

Ce lieu abrite un véritable chassé-croisé d'espèces d'oiseaux.
Les visiteurs peuvent ainsi y découvrir en hiver, les oiseaux du nord de l'Europe qui viennent réaliser leur hivernage, comme la sarcelle d'hiver. Alors qu'en saison estivale, les postes d'observation offrent un spectacle privilégié sur les oiseaux provenant du sud (continent africain) qui viennent réaliser leur nidification, telle la spatule. Au delà de l'hivernation et de la nidification, certaines espèces sont juste de passage. On parle ainsi de migration pré-nuptiale au printemps et de migration post-nuptiale en automne. Sans compter les espèces qui y séjournent à l'année, tels que le grèbe huppée ou le héron cendré.

#45, #46- Parc du Marquenterre *©BS3V*
#47 - Parc du Marquenterre- CPA 1974 *©Delcampe*
#48 - Parc du Marquenterre- 2010 *©Meta*

Couleurs et matériaux

LA PANNE PICARDE

On retrouve sur les toits la panne picarde, en terre cuite de couleur orangé. Elle se lie parfaitement avec les teintes de la brique.
Apparue au XVIIIème siècle elle se retrouve partout en Picardie. Orientée selon le vent, cette panne participe à la qualité esthétique de la commune.

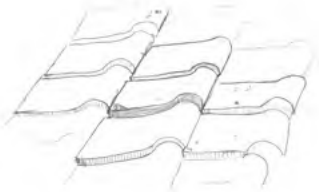

L'ENDUIT

L'enduit le plus souvent utilisé est celui de chaux. De couleur blanche, il vient recouvrir les briques formant ainsi une couleur unie entre les maisons.
Pour contraster cette couleur blanche, les menuiseries sont souvent très colorées. Ces couleurs font l'identité de chaque maison, créant un florilège de couleurs vives tout au long de la rue.

Les fermes isolées

LA PANNE PICARDE

L'ENDUIT

LA BRIQUE

La brique est le matériau principal des communes du Ponthieu-Marquenterre. Le sol calcaire étant trop friable, il a été préféré au fil du temps de cuire l'argile à haute température pour produire des briques.
Passées dans l'inconscient collectif, elles apportent au bâti une identité, une «couleur» propre à chacun. Dimension, âge, épaisseur du mortier, elles sont chacune différentes.

Les couleurs de la commune

La palette chromatique des communes a pour but de faire émerger les couleurs dominantes d'une photo la plus représentative de la commune.
Pour Saint-Quentin-en-Tourmont c'est la rue des écoles, rue au cœur du village, elle résume bien le caractère rural de cette commune.

PANTONE© RVB 91 154 247 #5b9af7 CMJN 59 35 0 0	1
PANTONE© RVB 134 164 156 #86a49c CMJN 51 25 39 1	2
PANTONE© RVB 249 167 130 #f9a782 CMJN 0 41 48 0	3
PANTONE© RVB 215 155 161 #d79ba1 CMJN 14 44 25 0	4
PANTONE© RVB 132 159 80 #849f50 CMJN 53 22 87 3	5
PANTONE© RVB 151 150 148 #979694 CMJN 43 36 38 1	6

Rue des écoles
© BS3V

Recommandation Paysagère

Ou comment construire son avenir

Les atlas s'inscrivent dans une démarche de documentation des paysages. C'est un outil de connaissance. Ils visent à identifier les paysages, les analyser et suivre leurs transformations. Un atlas s'inscrivant dans ces démarches de documentation et d'information, a pour but de mettre en lumière certains points.
Des points à préserver, à accentuer, à repenser, à accompagner dans leurs évolutions. N'ayant pas une finalité opérationnelle, les quelques points ci-après ont pour but de recommander des actions possibles. Exposées au préalable aux conseillers municipaux, ce sont des pistes possibles d'aménagements plus ou moins lointains qui ne sauraient constituer des actions programmées et effectives.

#49 - Illustration de la Maye au niveau du pont de la Rte Forest-Montiers-*©ALO-BS3V*

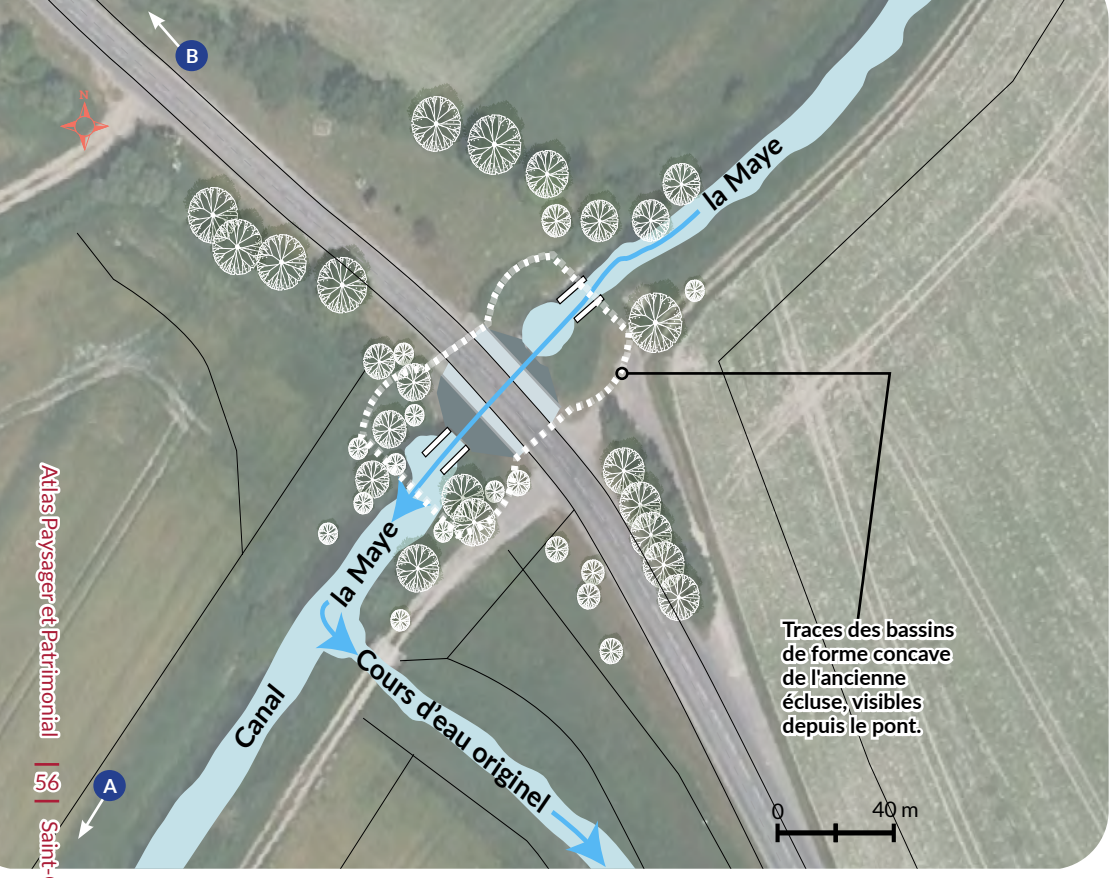

Cours d'eau

Structure de l'ancienne écluse

Sens d'écoulement

#50 - Pont sur la Maye-Entrée de la commune ©BS3V

#51 - Trifour avec terre-plein central ©ALO-BS3V

#52 - Espace de stationnement informel ©BS3V

#53 - Un lieu de passage à sécuriser ©ALO-BS3V

L'entrée sud-est de la commune

Un site au cœur de multiples projets

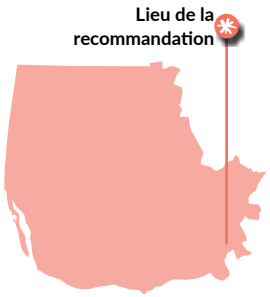

L'entrée routière par la route de Forest-Montiers est un passage obligé pour tous les visiteurs : automobilistes, cyclistes, randonneurs et cavaliers. Cependant elle pose question au sein de la municipalité.
C'est pourquoi le conseil municipal a chargé l'équipe du Parc naturel régional d'y consacrer une recommandation paysagère.
A la suite des visites réalisées par le prestataire paysagiste et l'équipe du Parc naturel régional, il est paru évident de ne pas venir ajouter de la confusion à ces différents projets, mais bien d'harmoniser les différents aménagements afin d'en faire un projet cohérent. C'est pourquoi les pages suivantes décrivent un projet mêlant les aménagement en cours de réflexion ou d'élaboration et des aménagements complémentaires de mise en avant du patrimoine et d'interprétation des paysages.

Les autres projets en cours sur le lieu

Ce lieu est déjà sujet à deux projets d'aménagement, qui ont été pris en compte dans la recommandation paysagère :

-Un projet de piste cyclable ayant pour objectif de relier le Bout des Crocs au hameau du Crotoy : Saint-Firmin-lès-Crotoy. A

-Un réaménagement routier au niveau du trifour porté par le Conseil Départemental afin d'apaiser la circulation automobile. B

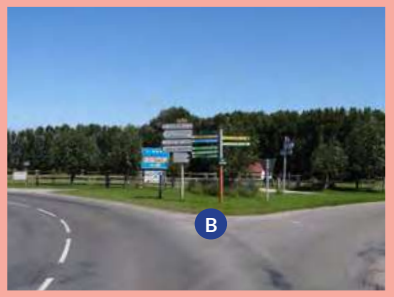

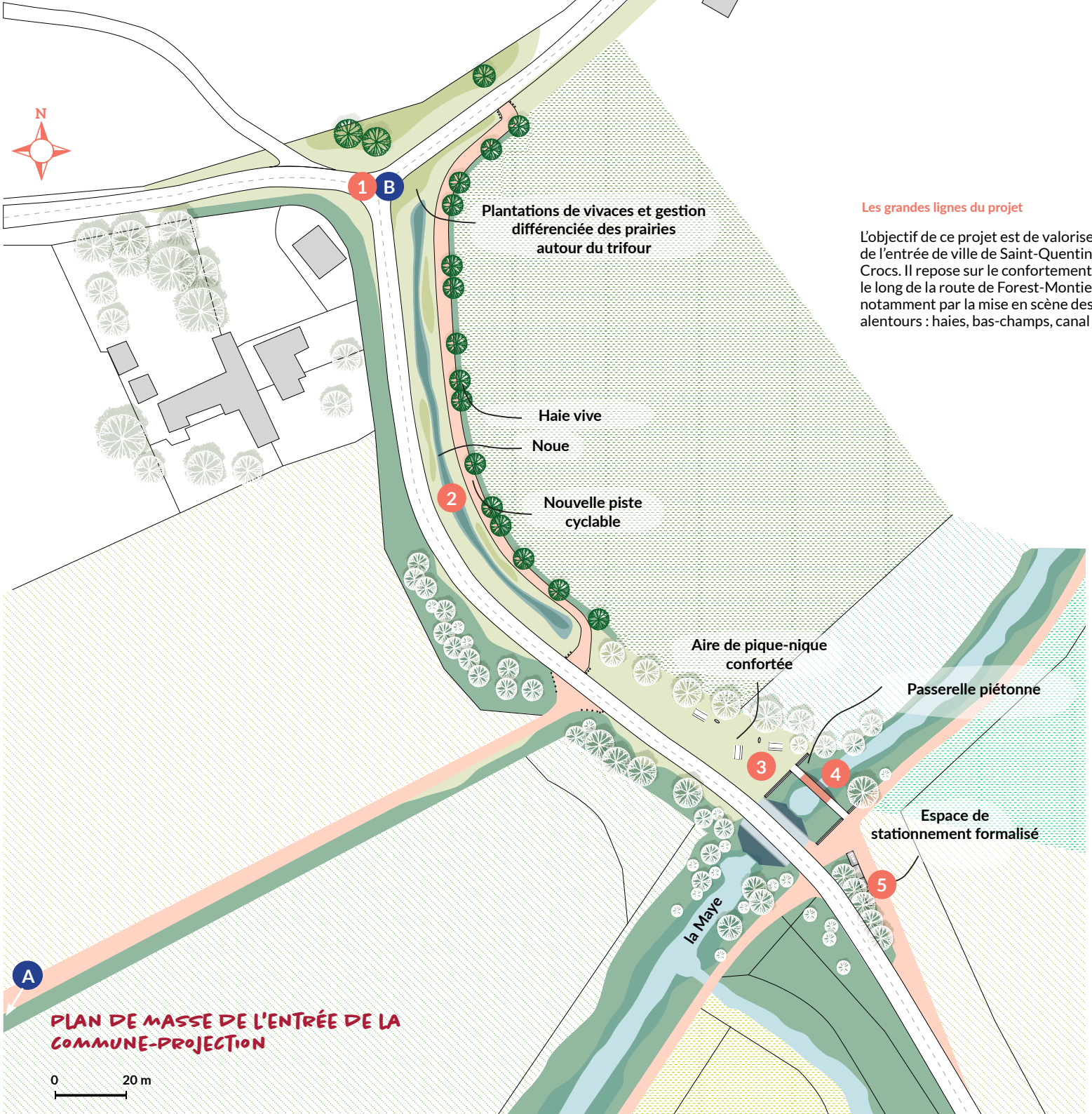

Les grandes lignes du projet

L'objectif de ce projet est de valoriser dans l'épaisseur, les paysages de l'entrée de ville de Saint-Quentin-en-Tourmont par le Bout des Crocs. Il repose sur le confortement des usages touristiques du site le long de la route de Forest-Montiers entre la Maye et le "trifour", notamment par la mise en scène des motifs paysagers patrimoniaux alentours : haies, bas-champs, canal de la Maye...

Légende :

- A Pont cycle et piéton
- 1 B Le trifour
- 2 Noue et piste cyclable
- 3 Aire de pique-nique
- 4 Passerelle piétonne
- 5 Espace de stationnement formalisé

FOCUS SUR LE TRIFOUR

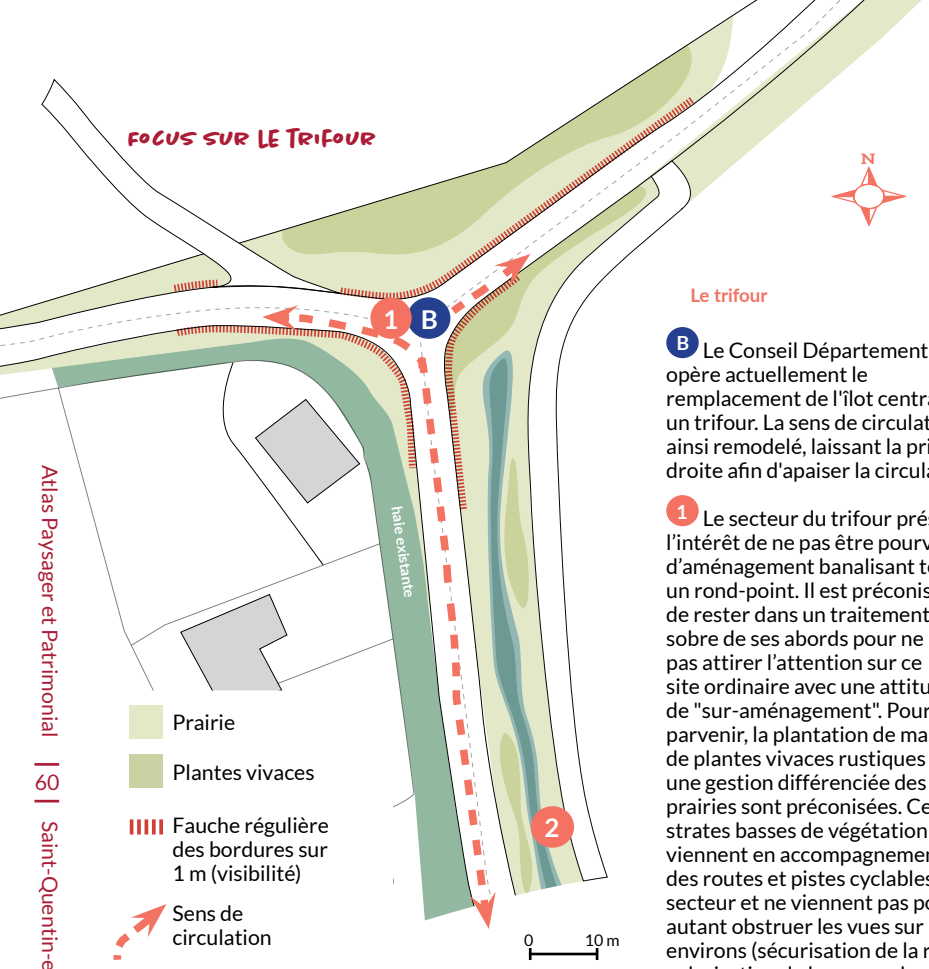

Le trifour

B Le Conseil Départemental opère actuellement le remplacement de l'îlot central par un trifour. La sens de circulation est ainsi remodelé, laissant la priorité à droite afin d'apaiser la circulation.

1 Le secteur du trifour présente l'intérêt de ne pas être pourvu d'aménagement banalisant tel un rond-point. Il est préconisé de rester dans un traitement sobre de ses abords pour ne pas attirer l'attention sur ce site ordinaire avec une attitude de "sur-aménagement". Pour y parvenir, la plantation de massifs de plantes vivaces rustiques et une gestion différenciée des prairies sont préconisées. Ces strates basses de végétation viennent en accompagnement des routes et pistes cyclables du secteur et ne viennent pas pour autant obstruer les vues sur les environs (sécurisation de la route, valorisation de la vue sur les prairies ouvertes au Nord).

2 Noue et piste cyclable

Entre l'aire de pique-nique et le "trifour" s'étire une nouvelle piste cyclable en site propre, dont le projet est porté par la mairie. Sur cette portion, une noue contribue à sa mise à distance de la route autant qu'à la gestion des eaux de ruissellement de cette dernière. Sur sa limite Est, la piste cyclable est bordée d'une haie vive d'essences locales [cf. Quelques plantes conseillées] ménageant des ouvertures visuelles irrégulières sur le paysage des bas-champs.

Avant l'intervention

Travaux en cours

COUPE DE LA PASSERELLE

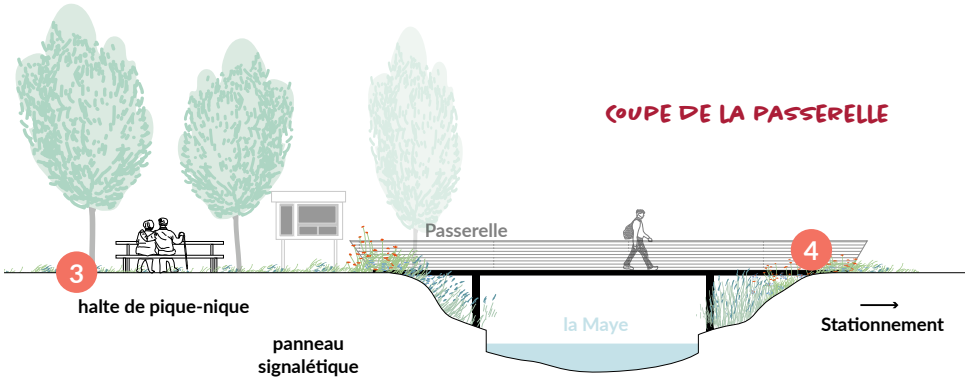

3 Aire de pique-nique

L'aire de pique-nique existante est requalifiée en tant que vitrine de la commune et site d'accueil stratégique des piétons et cyclistes. Des mobiliers d'assise et de halte (tables, bancs) sont installés en complément du mobilier en place. La relation du site avec la Maye est renforcée par le biais d'une passerelle permettant de relier les deux rives. Les automobilistes faisant halte sur l'espace de stationnement, conforté sur la rive gauche, peuvent ainsi rejoindre l'espace de pique-nique pour déjeuner. Ce franchissement léger permet également aux piétons et cyclistes arrivant du Sud de rejoindre de manière plus sécurisée l'aire de pique-nique.

4 Passerelle piétonne

À l'aplomb de l'ancienne écluse, une passerelle en bois permet de franchir le canal de la Maye. Elle propose un nouveau rapport à l'eau et affirme la complémentarité entre la halte de pique-nique et l'espace de stationnement sur l'autre rive.
Les berges de la Maye sont aménagées par un emmarchement qui vient révéler la localisation de l'ancienne écluse. Ceci invite au repos et à la découverte de l'histoire patrimoniale du lieu.

Un panneau de signalétique culturelle à proximité présente la dimension patrimoniale des lieux et permet de conforter le site dans un rôle d'interprétation des paysages du territoire et de son patrimoine.

Exemple de panneau d'information :

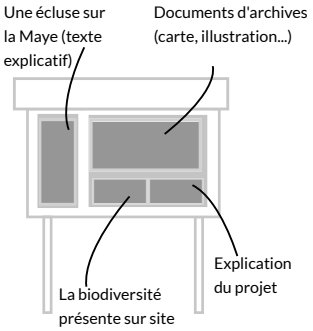

#54 - Route de Forest-Montiers
Avant l'intervention ©*Atelier de L'Ours (ALO)*

#55- Route de Forest-Montiers
Travaux en cours ©*BS3V*

VUE PROJETÉE SUR LA HALTE ET LA PASSERELLE

3 Aire de pique-nique

4 Passerelle piétonne

5 Espace de stationnement formalisé

Au niveau de l'entrée sud, l'espace de stationnement est requalifié afin d'y accueillir les visiteurs sur un sol formalisé (type gravier). Ces visiteurs pourront ainsi profiter de cet espace, ou encore emprunter la piste cyclable annexe de l'euro-vélo 4, ou bien utiliser le réseau point-nœuds au départ du point 61.

RÉFÉRENCES

#56 - Passerelle bois Coulon-Leblanc et associés *©Atelier de L'Ours (ALO)*
#57 - Passerelle bois marcanterra *©ALO-BS3V*
#58 - Table bois massif marcanterra *©ALO-BS3V*
#59 - Table bois massif-Jacqueline Osty *©ALO-BS3V*

Pour aller + loin

Les dynamiques intégrées dans cet atlas vous intéressent ? Nous vous proposons une série de documents pour approfondir le sujet.

Le site du Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime

www.baiedesomme3vallees.fr

Le site de la fédération des Parcs Naturels Régionaux

> www.parcs-naturels-regionaux.fr/mediatheque/ressources/amenagement-durable-des-territoires-ruraux

Les documents ou sources de références

DREAL Picardie :
> Atlas des Paysages de la Somme
> Les mobiliers de jeux
> Les structures éphémères d'accueil

Plantons le décor :
https://www.plantonsledecor.fr/

CAUE 80 - Les bâtis picards :
http://www.caue80.fr/nos-ressources-pour-vos-projets/nos-productions/

CAUE 80 - La palette végétale :
http://www.caue80.fr/palette-vegetale-de-la-somme/

Syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard - L'intérêt et l'entretien des prairies :
https://www.baiedesomme.org/themes/2238-1002-biodiversite-elevage

Villes et Villages fleuris - Fleurir les Hauts-de-France :
https://www.hautsdefranceregionfleurie.com/videotheque

Maisons paysannes - Les détails des maisons paysannes samariennes :
http://picardie.maisons-paysannes.org/dpt/somme/les-maisons-paysannes-du-pays-de-somme/

Conservatoire National Botanique de Bailleul - La marque Végétal Local :
https://www.vegetal-local.fr/

Quelques plantes conseillées

Arbres et Arbustes

Chêne Pédonculé Quercus robur : Ce grand arbre de 25 à 35 m de haut peut dépasser pour certains sujets les 45 mètres. Implanté de manière isolée, il peut atteindre des dimensions imposantes, avec un tronc dépassant les 5 m de circonférence.
Sa longévité atteint facilement 500 ans, mais des arbres ayant de 700 à 1 200 ans peuvent exister.
Son écorce lisse, gris vert, se fissure avec le temps.
Ses feuilles de 4 à 12 cm de long possèdent 4 à 6 lobes.
Très répandu en Europe, il pousse sur un sol calcaire. Il offre aussi un habitat à des milliers de petits animaux. Sans oublier son apport nourricier dû à ses glands à la cupule (couronne à la base du fruit) peu profonde.

Noyer-Juglans regia : D'une hauteur de 15 à 25 m cet arbre au port arrondi a un feuillage vert caduc. Ses feuilles sont coriaces et aromatiques. Son écorce lisse, grise et brillante, contraste avec son feuillage.
Fleuri en mai-juin sous forme de chaton (floraison mâle, longue et pendante le long de ses branches), son fruit est globuleux et charnu et contient une grosse noix de 4 à 5 cm de long. Elle est particulièrement savoureuse. Parfois associé au diable dans les légendes urbaines, il sécrète un composé : le juglon, qui oxyde le sol et empêche le développement d'autres plantes, c'est pourquoi il est souvent isolé.

Érable plane Acer platanoides : Cet arbre à tige élancée peut atteindre 20 à 30 m de haut et sa circonférence est d'environ 8 à 9 m. Cet érable est à vocation ornementale, il est donc planté de manière isolée ou en alignement.
Sa durée de vie peut atteindre 200 ans.
L'écorce est brune et présente de nombreuses crevasses longitudinales peu marquées. Ce caractère permet de le distinguer du sycomore dont l'écorce grisâtre se détache en larges plaques.
Les fleurs vert jaune, apparaissent avant les feuilles.
L'érable plane commence à fleurir à l'âge de 15-20 ans.
Les feuilles, à long pétiole, sont glabres, vertes et luisantes. Elles prennent une très belle teinte jaune à l'automne.
Son bois résistant est prisé dans la construction d'outils.

Poirier sauvage Pyrus pyraster : LePoirier sauvage européen est une espèce de poirier de la famille des Rosaceae, présent dans les haies et les bois de toute l'Europe, exceptée de l'Europe du Nord.
D'une hauteur de 12 à 25 m, son feuillage est caduc et de couronne conique.
Ses feuilles arrondies à pointe courte font jusqu'à 7 cm.
Son fruit dur est jaune-vert.
Il est considéré comme un ancêtre sauvage du poirier cultivé européen Pyrus communis (avec le Pyrus caucasica). À la différence du poirier commun cultivé, ses rameaux peuvent porter une épine terminale et ses fruits sont petits (2–3 cm) et de saveur âpre.

Noisetier Corylus avellana : Natif d'Europe, le noisetier commun appelé aussi coudrier ou avelinier est présent dans nos bois mais aussi dans nos haies champêtres. Cultivé pour ses fruits et autrefois utilisé en taillis, il est toujours recherché en vannerie du fait du caractère souple de ses rameaux. Favorable au développement de la faune, il est prisé par les écureuils pour ses noisettes.
D'une hauteur de 3 à 10 m, ses troncs multiples peuvent monter jusqu'à 15 m. De couronne arrondie, son feuillage vert vient surmonter ses troncs d'écorce brun-clair. Son feuillage caduc est constitué de feuilles arrondies et dentées de 5 à 10 cm de long. Sa floraison effective en fin d'hiver laisse apparaître des chatons jaunes.

Sureau noir Sambuscus nigra : Commun en Europe à l'exception de l'extrême Nord, nous le retrouvons dans les haies et les bois. Avec sa couronne arrondie et son écorce brun-clair, il peut servir d'arbuste d'ornement dans les haies champêtres.
D'une hauteur pouvant atteindre les 10 m, il est généralement compris entre 2 et 4 m. Ses abondantes floraisons blanches de la fin de printemps sont très odorantes et viennent ponctuer le vert de son feuillage.
Son feuillage caduc est composé de folioles (petites feuilles formant une feuille composée). Ces folioles par paire de 5 à 7 par tige sont de forme ovoïde et sont dentées.
Ses baies noires disponibles en fin d'été sont appréciées par les oiseaux. Attention ces baies sont comestibles cuites, mais peuvent être toxiques crues.

Églantier Rosa canina : Indigène d'Europe, légèrement odorant, il fait partie de la famille des rosiers. Appelée parfois rosier des chiens, cette plante mellifère possède aussi des vertus médicinales.
D'une hauteur de 1 à 2 m cette plante reste légèrement basse, avec un port buissonnant. L'églantier convient parfaitement pour donner un aspect naturel et coloré à un massif. Sa floraison blanche s'épanouit en mai pour se roser en début juin. Puis en octobre une fructification rouge-orangé prend place. Appréciant un sol neutre il s'adapte bien à un sol légèrement acide ou basique.

Sorbier des oiseleurs Sorbus aucuparia : Originaire d'Europe du Caucase et d'Afrique du Nord, il est planté isolé ou en alignement. Cette plante mellifère (dont le nectar est récolté par les abeilles pour élaborer le miel) est appréciée par la faune, tel que le Jaseur boréal (oiseau migrateur).
D'une hauteur de 2 à 15 m, il apprécie le soleil et un sol neutre à basique.
Ses feuilles composées de 13 à 15 folioles font chacune une taille de 6 mm de long, à bord finement denté. Elles virent au rouge et jaune en automne.
Ses fruits en grappes de baies écarlates sont recherchés par les oiseux en hiver.
Petite anecdote : les fruits (sorbes) servent à produire le sorbitol qui remplace le sucre dans le régime des diabétiques.

Érable Champêtre Acer campestre : Originaire d'Europe centrale, il est présent dans nos forêts, mais il est souvent utilisé comme arbre de nos haies.
D'une hauteur de 10 à 12 m, il peut parfois atteindre les 30 m. Son feuillage caduc forme un dôme arrondi qui laisse entrevoir son écorce de couleur gris-brun.
Ses fleurs jaunâtres sont assez discrètes en avril-mai.
Ses fruits plats à deux ailes, reconnaissables par leurs vols, sont appelés akènes. Leur forme favorise la dispersion aérienne et donc sa reproduction.
Ayant une préférence pour les sols sableux et calcaires, il est particulièrement adapté au sol de Picardie maritime.

Viorne obier Viburnum opulus : Commun dans presque toute l'Europe, on le retrouve dans les bois frais, les haies et les taillis.
Pouvant atteindre les 4 m, cet arbuste mellifère caduc possède un port étalé composé de peu de branches.
Ses feuilles sont composées de 3 à 5 lobes dentés de 5 à 10 cm de long, de couleur rouge lie-de-vin en automne.
Sa floraison visible en juin-juillet est composée d'une inflorescence de fleurs blanches fertiles, entourées de fleurs plates stériles.
Ses fruits rouges sont sous forme de bouquets qui pendent. Ils arrivent à maturité en septembre-octobre.

Prunellier Prunus spinosa: Natif d'Europe, le prunellier ou épine noire, est un buisson dense et épineux. Il est adapté à un sol acide ainsi que basique.
Cette plante mellifère peut atteindre les 5 m de haut.
De nombreuses espèces l'apprécient notamment le Thècle du bouleau (papillon) et le petit bourdon terrestre.
Son écorce noire et rugueuse surmontée d'un feuillage au port arrondi composé de feuilles vertes et jaunâtres lui donne un aspect particulier. Mais c'est sa floraison dense de couleur blanche, qui lui donne tout son charme.

PARC NATUREL RÉGIONAL
BAIE DE SOMME PICARDIE MARITIME

Créé en 2020, le Parc regroupe 136 communes de Picardie maritime dans les Hauts-de-France, le long de la Manche et sur les coteaux de la Somme.

Fonctionnant sur les principes du développement durable, depuis 1967 la famille des Parcs expérimente au quotidien le développement durable et invente une autre vie, plus proche des hommes et de la nature.

L'ambition majeure du Parc naturel régional est de créer les bases d'une solidarité territoriale entre le littoral et l'intérieur des terres, de faire du Parc un territoire où l'on vit, on crée, on entreprend.
Son classement implique d'étendre à toute la Picardie maritime ce qu'a réussi la côte picarde : protéger l'intégrité de nos richesses naturelles, promouvoir nos savoir-faire et notre héritage culturel et surtout, assurer le développement économique et social de nos 136 communes.

Atlas Paysager et Patrimonial

Edition 2021
Saint-Quentin-en-Tourmont

Atlas réalisé avec le soutien financier de :

Nos partenaires :

DÉVELOPPER EN PRESERVANT & PRESERVER EN DÉVELOPPANT